



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501407

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Patrimoine et citoyenneté

En cette année d'élections communales et provinciales, organisées pour la première fois par la Région wallonne, le Ministre du Patrimoine a souhaité mettre l'accent sur les liens entre le Patrimoine



Hôtel de Ville de Huy © Ville de Huy

et la Citoyenneté, parce que le premier est souvent le lieu où s'exercent les manifestations de la seconde: nombre de bâtiments publics sont des monuments classés et le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine prévoit d'ailleurs l'obligation pour tout projet d'implantation de tout pouvoir public – de tous niveaux – de réfléchir d'abord aux possibilités de réaffectation d'un monument classé qu'il posséderait avant d'envisager une construction neuve.

Mais le Patrimoine ne serait rien non plus sans les soins quotidiens que les citoyens lui apportent, sans le pouvoir symbolique et le facteur identifiant et structurant qu'ils lui accordent. C'est la raison pour laquelle, parallèlement à l'ouverture des grands édifices publics, le Ministre a souhaité associer à ces 18^{es} Journées du Patrimoine les associations de défense, de protection et de mise en valeur des monuments et des sites, mais aussi les propriétaires privés ou les mécènes dont la collaboration avec les pouvoirs publics assure la pérennité de cet héritage du passé.

En prélude à ces journées de septembre, la «Journée Jeunesse et Patrimoine», qui s'est déroulée le 18 avril dernier (Journée internationale des Monuments), a permis à pas moins de 2700 élèves de 5^e et 6^e primaires de partir à la découverte des plus beaux fleurons du patri-

moine civil public wallon, tels que le Parlement wallon, les palais provinciaux de Liège et de Namur, les palais de Justice de Liège, de Mons et de Namur, les hôtels de Ville de Bouillon, de Charleroi, de Liège, de Spa, de Verviers, les beffrois de Mons et de Tournai, le Conservatoire de Musique de Mons, le Musée des Beaux-Arts de Charleroi, le palais abbatial de Saint-Hubert, l'ancienne abbaye d'Heylissem, la Maison du Pléban à Dinant, etc.

D'ores et déjà, pas moins de 500 propositions d'activités sont prévues pour le samedi 9 et le dimanche 10 septembre prochains. Tout le détail de ces manifestations est présenté dans la brochure des Journées du Patrimoine, éditée par le Secrétariat des Journées (IPW) et qui reproduit sur sa couverture l'affiche que feu Jean-Michel Folon avait dessinée à l'occasion de l'«Année européenne du Patrimoine architectural» en 1975.

Comme toujours, des ajouts de dernière minute auront lieu. C'est ainsi que la Société du Triage-Lavoir du Centre, présidée par l'IPW, a décidé au vu de l'évolution du chantier de restauration du Triage, d'ouvrir celui-ci lors des Journées du Patrimoine (v. p. 8).

Enfin, les Journées du Patrimoine seront officiellement ponctuées de deux grandes manifestations ouvertes à tous et à toutes. À Liège, tout d'abord, la première cour du palais des princes-évêques accueillera le vendredi 8 septembre 2006



«Journée Jeunesse et Patrimoine»
au beffroi de Mons
F. Dor, DOHC © MRW

à 20h30 le spectacle inaugural gratuit des Journées du Patrimoine «Créature», alliant danse, théâtre et techniques du cirque. Le lendemain, à Mons, se déroulera le samedi 9 septembre à 21h un grand spectacle multimédia sur la Grand-Place et autour du beffroi mêlant pyrotechnie, projections de lumières, sons, effets spéciaux.

La brochure des Journées du Patrimoine peut être commandée gratuitement au +32 (0)80 011 901 ou au secrétariat des Journées du Patrimoine, rue Paix-Dieu, 1B, B-4540 Amay – Tél.: +32 (0)85 278 880 – Fax: +32 (0)85 278 889 – Email: info@journeesdupatrimoine.be – Site Internet: www.journeesdupatrimoine.be

Le Patrimoine s'expose à travers ses livres...

Depuis un an et demi, l'Institut du Patrimoine wallon assure l'édition et la diffusion des publications ayant trait au Patrimoine en Région wallonne. Afin de rendre ces livres

accessibles au plus grand nombre, l'IPW s'est adjoint les services d'un éditeur privé qui assure la diffusion des ouvrages les plus récents vers toutes les librairies francophones du pays.

Parallèlement, dès le 16 août 2006, en plus de la vente par correspondance, une boutique regroupant l'ensemble des titres encore disponibles ouvre ses portes à Namur. Elle est accessible du lundi au vendredi de 9h à midi.

Enfin, au cours du trimestre prochain possible de consulter l'ensemble du catalogue sur le site www.institutdupatrimoine.be (rubrique «Publications»), où chaque ouvrage est présenté en détail, et d'effectuer des achats en ligne grâce au paiement sécurisé.

Pour toute information complémentaire concernant ces nouveaux services, n'hésitez pas à contacter le Service des Publications: Monique Van Opstal 79, rue du Lombard à B-5000 Namur – Tél.: +32 (0)81 654 154 – Fax: +32 (0)81 654 144 – m.vanopstal@institutdupatrimoine.be

La boutique: Résidence du Grand Cortil, place des Célestines, 21 (derrière l'hôtel Ibis) à B-5000 Namur – Tél.: +32 (0)81 230 703.

Révision de la liste du Patrimoine exceptionnel



Ruines de l'abbaye d'Orval – G. Focant, DPat @ MRW

Aux termes de l'article 187, 12° du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, le Patrimoine exceptionnel est constitué des monuments, ensembles architecturaux, sites et sites archéologiques présentant un intérêt majeur qui bénéficient d'une mesure de protection et dont la liste est déterminée par Arrêté du Gouvernement après avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. La liste du Patrimoine exceptionnel est soumise à une révision triennale.

En sa séance du 11 mai 2006, le Gouvernement wallon a actualisé par Arrêté la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Aucun bien n'a été retiré de la liste précédente arrêtée le 23 janvier 2003 et qui en comportait déjà 149. 15 biens supplémentaires ont été reconnus pour leur caractère exceptionnel, ce qui signifie, pour les monuments uniquement, la possibilité de l'octroi de

subsidés à la restauration à concurrence de 95 % sur les parties classées.

Ont été reconnus pour leur caractère exceptionnel les monuments suivants: les beffrois de Binche, Thuin, Gembloux et Namur – puisque tous les quatre appartiennent au patrimoine mondial de l'UNESCO –, la chapelle funéraire des seigneurs de Bousu, l'Hôtel Hayme de Bomal (ancien Musée d'Armes) à Liège, la Villa «L'Aube» à Liège (Cointe), la Maison Villers à Malmédy, l'ancienne collégiale Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville et l'église Notre-Dame à Namur. Le site du château de Walzin (Dinant) a également été inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel; l'ont également été à titre de sites archéologiques la grotte Schmerling aux Awirs (Flémalle), les Fonds des Forêts à Trooz et les ruines de l'ancienne abbaye d'Orval. Enfin, le château d'Écaussinnes-Lalaing est devenu un monument exceptionnel et ses environs un site exceptionnel.

Prix Arthur Merghelynck (Histoire de l'art en Belgique)

D'un montant de 2.500 euros, le prix est destiné à couronner une année sur deux un ouvrage d'histoire de l'art en Belgique. Ce prix est décerné en alternance avec la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique.

Les candidats viendront, sur rendez-vous entre le 15 et le 22 décembre 2006, déposer au Palais des Académies, leur livre en trois exemplaires, ainsi qu'un curriculum vitae.

Adresse: Palais des Académies, 1, rue Ducale, 2^e étage, B-1000 Bruxelles.
Personne de contact: Béatrice Denuit (+32 (0)2 550 22 21).

Prix du mémoire de l'IPW

Chaque année, plusieurs mémoires d'étudiants architectes, ingénieurs-architectes, architectes-paysagistes, historiens de l'art ou archéologues sont consacrés à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Toutes ces recherches constituent un véritable potentiel malheureusement souvent inexploité. L'Institut du Patrimoine wallon a donc décidé de décerner annuellement un prix portant sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie ou à Bruxelles, qu'il s'agisse d'une étude préalable à la restauration d'un monument, d'une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, d'une étude historique et/ou technique d'un monument, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie...), d'une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, d'une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier...

Le prix, d'un montant de 1.500 euros, s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte ou ingénieur-architecte et doit avoir au moins obtenu le grade de la distinction dans l'établissement d'enseignement concerné.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, l'IPW publiera les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront – en accord avec leurs auteurs – également enrichir le Centre d'Information et de Documentation de la Paix-Dieu.

En pratique: pour cette première année, seuls les titulaires d'un diplôme délivré à l'issue des trois années académiques 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 dont les mémoires répondent aux critères précités sont concernés. Le dépôt des mémoires devra être effectué avant le 1^{er} septembre 2006. Exceptionnellement pour cette période transitoire, 2 prix équivalents seront décernés; un prix récompensera un mémoire d'histoire de l'art et archéologie; un autre prix sera décerné à un architecte ou ingénieur-architecte.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Anne-Françoise Cannella (Responsable du Centre d'Information et de Documentation) +32 (0)85 410 365 ou af.cannella@paixdieu.be



Intérieur de l'Hôtel Hayme de Bomal – G. Focant, DPat @ MRW

Le Journal de la Restauration

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La maintenance: hommages, rappels et perspectives

Chacun comprend mieux aujourd'hui qu'un entretien régulier du monument est indispensable et qu'il permet dans une certaine mesure d'éviter des travaux de restauration, toujours dommageables. En Wallonie, la «Maintenance» a pour objectif de permettre le maintien de l'état sanitaire des monuments classés ou assimilés et, par conséquent, de réduire l'ampleur et donc le coût des opérations de restauration lourde nécessitées, dans la plupart des cas, par des dégradations avancées consécutives à une insuffisance ou à une absence d'entretien régulier.

Sur base d'une expérience pilote menée avec l'asbl Qualité-Village-Wallonie à partir de 1992, la «Maintenance du patrimoine de Wallonie» est devenue une mission effective de la Région confiée à la Division du Patrimoine, à l'initiative de Robert Collignon, alors Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Budget, en charge du Patrimoine, et ce, à partir du 1^{er} septembre 1995. Christine Herman, Architecte de la Direction de la Restauration, s'est investie sans compter pendant plus d'une dizaine d'années dans la mise en place et l'organisation de cette importante mission, avec le succès que l'on sait. Bon nombre de propriétaires de monuments classés de Wallonie lui en sont reconnaissants. Elle a choisi aujourd'hui d'assumer d'autres responsabilités au sein de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et la Direction de la Restauration, qu'elle vient de quitter, souhaitait lui rendre hommage à ce sujet.

Dans le cadre de la réorganisation en cours de la Direction de la Restauration, depuis quelques semaines, ce sont tous les architectes de cette dernière qui servent de relais directs et qui assurent le suivi des dossiers de Maintenance pour les aires géographiques qui les concernent (la répartition figure sur le site de la DGATLP - <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/>). Les conditions, les objectifs et les moyens de la Maintenance demeurent; il est bon de les rappeler. Il s'agit de prendre en compte les travaux d'entretien préventifs ou curatifs, provisoires ou définitifs, réalisés dans le but d'éviter ou d'enrayer la dégradation d'un bien immobilier, sans compromettre une restauration future. Le bien doit donc être classé comme monument ou être inscrit sur la liste de

sauvegarde ou encore être en instance de classement, après ouverture de l'enquête légale. Les bénéficiaires des subventions en matière de Maintenance sont la personne physique, titulaire d'un droit réel sur le monument, la personne morale de droit privé, la personne morale de droit ou d'intérêt public et la personne mandatée par le ou les titulaires d'un droit réel sur le monument. Dans l'attente de conditions réglementaires fixant les modalités d'octroi des subventions, le «Comité de la Maintenance» détermine si les conditions sont remplies et le montant éventuel des travaux qui sont pris en considération. Ce Comité a été élargi aux coordinateurs/superviseurs de la Direction de la Restauration, en accord avec la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles qui y délègue deux membres.

C'est également ici l'occasion de rendre un hommage appuyé à feu François Bouquiaux qui pendant ces dix dernières années a assumé cette représentation avec la rigueur, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté et la clairvoyance qui figuraient au nombre de ses nombreuses qualités d'homme au service du patrimoine.

Le montant de l'aide de la subvention s'élève à 60 % du coût TVAC des travaux pris en considération; soit avec un maximum de subsides de 6.000 € (HTVA), pour un maximum de travaux de 10.000 euros (HTVA). Les dépassements éventuels sont à charge du propriétaire.

La demande de subvention pour des travaux de Maintenance est introduite au moyen du formulaire qui est téléchargeable sur le site du Patrimoine de la DGATLP ou sur simple demande par téléphone ou par courrier à la Direction de la Restauration (Personne de contact: Laurence HENIN - Tél.: +32 (0)81 332 473 ou 170 ou 184 - Fax: +32 (0)81 332 293). mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp



Bois-du-Luc G. Focant, DPat @ MRW

Révision de la liste des biens confiés à l'IPW



Maison près la Tour à Huy
G. Focant, DPat @ MRW

L'Institut du Patrimoine wallon assure une mission d'assistance aux propriétaires publics ou privés de biens classés dont certains sont menacés ou dégradés ou pour lesquels un projet de restauration et de réaffectation, soit ne se dégage pas, soit nécessite une assistance particulière.

Cette mission d'assistance s'étend uniquement aux biens classés, ou faisant l'objet d'une protection provisoire, qui sont inscrits sur une liste définie par le Gouvernement wallon et revue régulièrement par celui-ci sur proposition du Ministre du Patrimoine et de l'Institut du Patrimoine wallon.

Par Arrêté du Gouvernement wallon du 23 mars 2006, l'IPW s'est vu confier la charge de neuf biens classés supplémentaires, à savoir le château du Faing à Jamoigne-Chiny, l'ancien hospice des vieillards de Rebecq, la Maison près la Tour à Huy, la chapelle Saint-Antoine-en-Barbefosse à Mons, le domaine de Fanson à Ferrières, auxquels il faut ajouter trois biens classés inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, à savoir Bois-du-Luc à La Louvière, l'ancien palais des princes-évêques et l'ancienne collégiale Sainte-Croix à Liège.

La Halle de Durbuy restaurée

Le 16 juin dernier, l'ancienne Halle de Durbuy a été inaugurée par Michel Daerden, Vice-Président du Gouvernement wallon, en charge du Patrimoine. Cet événement a mis le point final à un



Halle de Durbuy restaurée - G. Focant, DPat © MRW

chantier de restauration, pris en charge à 95 % par la Région wallonne (environ 755.000 euros), de ce bâtiment inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Ces travaux ont offert l'opportunité au Service de l'Archéologie (Direction de Luxembourg) de mener, entre 1998 et 2004, une vaste campagne de fouilles qui a permis de mieux connaître l'histoire de cet édifice.

Les éléments les plus anciens en élévation de la halle ont été datés par dendrochronologie des années 1530, mais des traces des fondations du XIV^e siècle ont également été mises au jour. Si, au XVI^e siècle, le bâtiment était dans son ensemble constitué en pans-de-bois, il fut néanmoins raccourci en 1639 avec la construction du pignon arrière en pierre et, en 1756, la pierre est également introduite dans la façade avant. Au XIX^e siècle, après l'élévation de la voirie d'un mètre environ, la halle acquiert définitivement sa physionomie actuelle.

À l'origine, lieu de marché, comme son nom l'indique encore aujourd'hui, l'ancienne halle est devenue au XVII^e siècle le siège des fonctions judiciaires et admi-

nistratives de Durbuy, avant d'être convertie en habitation privée à la fin de l'Ancien Régime. Rachetée par la Ville de Durbuy qui est à l'origine de sa restauration, elle sera désormais une salle d'expositions temporaires.

La Brasserie Rivière à Ath

Édifiée en 1857 par Auguste Rivière, maître de carrières à Maffle, la Brasserie Rivière se caractérise par son architecture symétrique typique de l'époque néoclassique, une période qui marqua notre histoire industrielle wallonne. Le style du bâtiment, qui est sobre et massif, s'accorde bien avec sa fonction industrielle.

En 1980, l'ancienne salle des brassins est classée comme monument pour sa valeur esthétique, historique et sociale et, en 1992, le classement est étendu à l'ensemble du bâtiment. En septembre 2001, l'Institut du Patrimoine wallon achète la brasserie qui est dans un état de délabrement très avancé et finance sa restauration qui commence en 2002 et qui s'achève durant le premier semestre 2003. Les façades sont alors restaurées à l'identique et les niveaux de la brasserie sont rénovés afin de retrouver leur charme d'antan tout en étant adaptés aux besoins actuels, notamment en ce qui concerne les sanitaires et les télécommunications.



Brasserie Rivière à Ath © IPW

Outre des petites pièces et une mezzanine, la brasserie offre trois espaces amples et intéressants: de grandes caves voûtées, une imposante salle au rez-de-chaussée ornée de colonnes en pierres et un étage sous les combles coiffé de belles charpentes apparentes.

Signalons que quelques problèmes d'humidité, dus entre autres à l'activité brassicole (des nitrates et des sulfates étant rejetés à la surface des murs), ont été rencontrés après la restauration dans certaines parties de l'édifice, notamment dans la cave, ce qui a nécessité des travaux de décapage du badigeon présent dans cette dernière. Ces travaux ont été réalisés durant le mois de juin de cette année.

Afin que la brasserie ne se dégrade pas à nouveau, il est primordial que celle-ci ne reste pas inoccupée. C'est pourquoi l'Institut réfléchit à de nouvelles pistes d'affectation pour le bâtiment et qu'il tente de le vendre, voire de le louer, à un ou plusieurs privés ou pouvoirs publics.

Pour ceux qui désirent visiter la Brasserie Rivière, cette dernière ouvrira ses portes les 9 et 10 septembre prochains lors des Journées du Patrimoine où elle accueillera, pour l'occasion, une exposition relative au Patrimoine athois, organisée par la Ville d'Ath.

Tubize, château de Clabecq

Le château de Clabecq fait actuellement l'objet de mesures conservatoires prises en charge par l'Institut du Patrimoine wallon. Il s'agissait dans un premier temps de déblayer et de sécuriser les lieux en vue de l'étude archéologique du bâti avant la réaffectation en logements. Une fois le rez-de-chaussée et le premier niveau nettoyés, des problèmes d'infiltrations d'eau assez importants sont apparus. Un nouveau marché a alors été lancé en vue de la mise en place d'une couverture provisoire en attendant la restauration du bien prévue en 2008-2009. Ces travaux devraient intervenir dans le courant du mois de septembre.

Clin d'œil. Avec l'IPW, vous l'auriez acheté...

Le bilan d'activités 2005 de l'IPW est disponible sur demande à l'Institut et est téléchargeable sur le site Internet de l'IPW (www.institutdupatrimoine.be). Il souligne que les monuments confiés à l'Institut cumulent, pour la plupart, de nombreux handicaps et que, malgré ces difficultés, ce patrimoine peut encore avoir un avenir.



© Collections La Loterie nationale

Les Nouvelles de l'Archéologie

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

L'ancienne École des Bateliers, à Namur: diagnostic archéologique avant réaffectation

Amené à quitter l'ancienne boucherie de Namur – ou «*Halle al'chair*» – où il exposait ses riches collections depuis 1855, le Musée archéologique de Namur s'est récemment vu désigner l'ancienne École des Bateliers comme nouvelle implantation. Propriété de la Ville de Namur, à l'abandon depuis plusieurs années, ces bâtiments ont été récem-



Archéologie du bâti et fouilles en sous-sol, afin de documenter l'histoire des lieux – M. Verbeek, DPat © MRW

ment reconnu comme site d'activité économique désaffecté (SAED) et subiront d'importants travaux de réaffectation. Situé au n° 7 de la rue Joseph Saintraint, en plein cœur du quartier de la cathédrale, le complexe y sera voisin du Musée Groesbeeck-de Croix, tandis que la parcelle jouxte, vers l'arrière, le Musée Félicien Rops et la Maison de la Poésie. Les communications et synergies à tisser entre ces quatre institutions, ainsi réunies au centre de l'«*îlot des Bateliers*», devraient aboutir, dans les années à venir, à la mise en place d'un pôle muséal, aux avantages évidents en matière de tourisme culturel.

En prélude à tout projet architectural ou muséographique, il convenait d'engager l'expertise des bâtiments concernés. En accord avec les autorités de la Ville et de la Société archéologique de Namur, le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région Wallonne en province de Namur prit l'initiative de lancer en 2005 un premier diagnostic archéologique et architectural de la parcelle concernée, en collaboration avec le Service de Jeunesse Archéolo-J. Parallèlement, les premières recherches en archives ont été confiées à Archéologie

namuroise asbl et seront ensuite poursuivies par le Département d'Histoire des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix. Cumulant recherches iconographiques et historiques, archéologie du bâti et sondages en sous-sol, la démarche visait à poser un premier diagnostic sur les éléments architecturaux en présence (exempts de tout classement ou mesure de protection de nature patrimoniale), comme sur le potentiel archéologique enfoui.

Si les données actuellement à disposition ne suffisent évidemment pas à dresser l'évolution complète de cette grande parcelle urbaine, elles posent cependant de premiers jalons utiles.

Les sondages pratiqués sous le sol des caves ont révélé quelques fosses et trous de poteaux du Haut-Empire romain, attestant de l'extension du vicus dans ce secteur de la ville. Incorporé au périmètre de la troisième enceinte urbaine, après un long hiatus, le quartier ne subirait les effets de l'urbanisation que dans le courant du XIII^e siècle. Les éléments architecturaux les plus anciens conservés au niveau du bâti remontent vraisemblablement à la fin du Bas Moyen Âge: deux portes (dont l'une à linteau en bâtière) et quelques pans de maçonnerie appartiendraient à un bâtiment d'habitation.

Vers 1664-1665, la propriété est acquise par Jean-Jacques d'Hinslin, chevalier, échevin de Namur et receveur général du comté; elle restera aux mains de cette puissante famille namuroise sur l'espace de deux générations. Sans doute est-ce à cette période qu'il faut attribuer la construction du grand hôtel particulier, clairement perceptible sur les plans anciens et dont plusieurs éléments ont été reconnus dans le bâti actuel.

Les bâtiments auraient ensuite été largement remaniés dans le courant de la première moitié du XVIII^e siècle, probablement à l'initiative de la famille de Meldeman de Bouré qui les détient alors: leur plan s'inspire des grands hôtels «à la française», particulièrement en vogue dans le milieu aristocratique namurois de l'époque.

L'Hôtel de Bouré est ensuite racheté en 1836 par Monseigneur Dehesselle,



Ancienne École des Bateliers, à Namur: façade – Carte postale ancienne

évêque de Namur, aux fins d'y relever le Carmel de Namur. D'importants travaux sont immédiatement mis en œuvre, transformant l'hôtel particulier en couvent, suivant les règles de clôture particulièrement strictes de l'ordre, et lui ajoutant notamment une chapelle. Enfin, de 1908 à 1980, le complexe accueillera l'École Saint-Jacques des Bateliers, au prix de nouvelles modifications.

Hétérogènes et largement dégradés au sortir de cette longue évolution, les bâtiments attendent maintenant leur nouvelle mutation, en musée archéologique cette fois, dans le cadre d'un projet architectural que tous espèrent respectueux de son passé. Raphaël VANMECHELEN.

Étude de l'immobilier par destination de l'église Sainte-Marie-Madeleine à Tournai



Saint André - © IPW

L'église Sainte-Marie-Madeleine est un édifice gothique construit en 1252, qui présente une grande simplicité formelle et qui a subi peu de remaniements importants. Elle est classée comme monument pour sa valeur artistique, archéologique et historique le 15 septembre 1936.

Devenu bien privé à la suite d'un processus entamé en 1999, le bâtiment a été vendu par la Fabrique d'église de Saint-Quentin et Saint-Jacques de Tournai à l'Institut du Patrimoine wallon en avril 2001.

L'étude du patrimoine immobilier par destination conservé en l'église de la Madeleine s'inscrit dans le cadre général des études préalables d'un édifice classé nécessaires à l'élaboration de la restauration/réaffectation future du bâtiment, à l'instar des fouilles archéologiques et de l'étude du bâti. La grande majorité des pièces qui décoraient l'édifice a été transférée entre 1968 et 2001 dans d'autres bâtiments (Saint-Jacques, Saint-Quentin et la cathédrale Notre-Dame de Tournai).

L'étude du patrimoine immobilier par destination de l'église de la Madeleine nous donne une idée de la façon dont le mobilier de l'église a évolué depuis la fin du XVI^e siècle, en particulier après le passage des iconoclastes (1566), jusqu'au XIX^e siècle.

Après 1566, des œuvres anciennes, tel le tableau votif de la famille de Clermès (vers 1424), qui est l'œuvre la plus ancienne conservée dans l'église, ont été restaurées. Un nouveau jubé Renaissance a pris place à l'entrée du chœur. Les huit statues en pierre de la nef, qui à l'origine n'ont probablement pas été réalisées pour orner la Madeleine, datent du début du XVII^e siècle. Elles représentent quatre apôtres (saint Jean, saint Pierre, saint André, saint Paul) qui

devaient former un groupe à part, ainsi que sainte Marie-Madeleine, saint Mathurin, saint Roch et sainte Agathe. Elles ont été étudiées par Michel Lefftz qui avance l'hypothèse d'une attribution pour certaines au sculpteur Isaac Hideux.

L'église de la Madeleine a fait l'objet d'un embellissement important au XVIII^e siècle. À la fin de ce siècle, la paroisse se dote d'un nouveau maître-autel en forme d'urne qui est toujours en place. Une dernière période d'embellissement commence au début du XIX^e siècle, elle s'achèvera en 1897. En 1821, le niveau du sol de la nef est rehaussé et un nouveau revêtement dallé est posé dans le chœur. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Madeleine est restaurée à la mode néogothique: on réalise alors les décapages exhaustifs des murs et des supports, ainsi que la réouverture de baies murées les siècles précédents. Pour achever de décorer l'édifice, des berceaux lambrissés avec entrails et poinçons apparents recouvrent le bâtiment. De nouveaux vitraux ornent le chevet; ils sont réalisés par Joseph Osterrath junior. Trois autels néogothiques prennent place dans le transept et le bas-côté sud et un maître-autel de style néo-Renaissance, constitué de pièces provenant de l'ancien jubé, est érigé dans le sanctuaire.

Enfin, les cent soixante-quatre dalles funéraires, datées de la fin du XVI^e jusqu'au début du XIX^e siècle, insérées dans le sol des bas-côtés et du transept, rappellent les noms de centaines de paroissiens de la Madeleine, certains ayant participé activement en contribuant aux transformations du patrimoine mobilier de l'église de la Madeleine durant les siècles précités.

Jemeppe-sur-Sambre: fouilles préventives sur la Place communale

La place publique principale de la petite bourgade de Jemeppe-sur-Sambre fait actuellement l'objet d'une fouille archéologique préventive. Suite à l'imminence de la réalisation d'importants travaux de réaménagement, le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en province de Namur, en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie et le Service de Jeunesse Archéolo-J, résolut d'intervenir en un décapage extensif en plusieurs phases.

La première phase est actuellement en cours d'achèvement. Elle permet d'approcher la succession stratigraphique de ce quartier développé au pied de son église Saint-Martin, sur une légère éminence surplombant un ancien méandre de la Sambre.

La première occupation actuellement reconnue serait à dater du début du Bas Moyen Âge. C'est déjà une phase d'habitat comportant plusieurs bâtiments sur poteaux. Le reste des structures attribuables au Bas Moyen Âge est en grande

partie arasée avec l'ensemble du quartier. Seules en subsistent quelques structures profondes majoritairement situées à l'est de l'emprise, en rupture de pente vers l'ancien cours de la Sambre. C'est notamment le cas d'un bâtiment sur solins de pierres, en partie excavé. Le remblai de cette structure livre une très grande quantité de terre rubéfiée et de charbon de bois: elle semble avoir été détruite par incendie. Au même emplacement lui a succédé un bâtiment sur fondations de pierres calcaires en plusieurs phases de construction. Il a ensuite été remplacé par l'ancien presbytère de Jemeppe, que la tradition historiographique fait remonter au XVII^e siècle. Son emplacement et son emprise au sol sont en tous cas visibles sur le plan dressé par Ferraris au XVIII^e siècle. On y observe un logis principal établi à front de la rue longeant l'église, assorti vers l'arrière d'un jardin ou d'une courette menant à un second édifice parallèle au premier, qui concentre vraisemblablement les fonctions annexes (grange). De tout ce dispositif, seules ont été préservées les structures enfouies: puits et fond de

basse-fosse pour l'aile arrière, caves voûtées et escaliers pour le logis principal.

La seconde phase de fouille devrait permettre de compléter le plan du presbytère et surtout d'approcher au plus près l'église Saint-Martin et son cimetière, dont les limites sont également connues par la documentation iconographique. En dehors des informations concernant la population de Jemeppe au Bas Moyen Âge, ce sera aussi l'occasion de déceler une éventuelle occupation des lieux dès le Haut Moyen Âge et d'identifier l'emplacement de l'ancienne église. *Marceline DENIS et Marie VERBEEK.*



Jemeppe-sur-Meuse. Vue partielle du chantier © MRW

Publications et Manifestations

BELGIË – BELGIQUE
P.B./P.P.
B – 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501409

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le trésor mérovingien de Grez-Doiceau

C'est une exposition de prestige qui a été installée au sein de l'Espace archéologique Saint-Pierre à la Citadelle de Namur. Y sont, en effet, présentés pour la première fois au grand public les objets les plus prestigieux (bijoux, armes, offrandes funéraires diverses qui ont été découverts dans les tombes de la nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain / Grez-Doiceau).



Bague – L. Baty, DPat © MRW

L'importance de cette découverte archéologique a déjà été soulignée dans le premier numéro de *La Lettre du Patrimoine* (p. 6). Ce qui en fait un des intérêts majeurs de cette nécropole, c'est la mise au jour d'une sépulture intacte d'une très grande richesse, dernière demeure d'une représentante de la plus haute aristocratie qui a été ensevelie avec ses plus belles parures en or.

L'intérêt de cette exposition tient surtout à la qualité des objets présentés au public, mais aussi à sa mise en scène didactique, avec des panneaux explicatifs variés et clairs sur la vie quotidienne à l'époque mérovingienne, avec des mises en situation des objets,



Fibule – L. Baty, DPat © MRW

comme la présentation d'un mannequin de femme représentant la «dame de Grez-Doiceau» parée de ses plus beaux atours.

Exposition jusqu'au 13 mai 2007 *De l'or sous la route. Découverte de la nécropole mérovingienne de Grez-Doiceau*, Espace archéologique Saint-Pierre, route Merveilleuse, 23, B-5000 Namur – Tél.: +32 (0)81 250 270 – espacesstpierre@mrw.wallonie.be. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 12h à 17h. Entrée libre. Visites guidées sur réservation.

Colloque sur l'emploi du métal dans l'architecture gothique

L'Agence régionale du Patrimoine de Picardie organise, les 16 et 17 novembre prochains au théâtre de Chevalet à Noyon (France), un colloque scientifique intitulé «L'homme et la matière: l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique». L'organisateur propose une réflexion approfondie sur les cathédrales et la confrontation des points de vue des historiens, architectes, archéologues, conservateurs et restaurateurs des monuments historiques. Ces journées ont pour but de dresser un état de la question et des méthodologies d'études, de présenter les apports récents de la recherche sur le traitement et la mise en œuvre des matériaux, et de souligner l'importance du fer et du plomb dans l'architecture rayonnante et flamboyante, mais également dans la restauration des monuments au XIX^e siècle.

Renseignements: Agence régionale du Patrimoine de Picardie, rue Pointin, 45 à F-80041 Amiens – Tél.: +33 (0)3 22 71 17 00 – Fax: +33 (0)3 22 92 97 84 – E-mail: contact@arpp.org – Site web: www.arpp.org.

Eurau'06 Bruxelles

Les Instituts supérieurs d'Architecture des villes de Bruxelles-Liège-Mons (IESA) organisent, les 11, 12 et 13 octobre prochains, les 3^{es} «Journées européennes de l'Enseignement et de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère», baptisées EURAU'06 Bruxelles. Elles se dérouleront évi-

demment à Bruxelles et aborderont le thème «Architecture et patrimoine, expression de la construction européenne». Ce colloque scientifique développera, par des conférences et des expositions, quatre points liés à l'architecture et au patrimoine: les nouvelles formes de connaissances, la recherche et les enjeux professionnels, le patrimoine en tant qu'enjeu du développement durable et les outils du patrimoine.

Renseignements: IESA, rue Courtois, 1 à B-4000 Liège – Tél.: +32 (0)4 250 96 50 – Fax: +32 (0)4 250 96 55 – E-mail: eurau06@iesa.ulg.ac.be – Site web: www.eurau06.be.

Télétourisme (RTBF) et l'IPW

Le 3 juin dernier, l'émission de la RTBF, Télétourisme, a fêté dignement ses 25 ans d'existence sur le site de son premier reportage, le complexe touristique de Blegny-Mine. Les organisateurs ont eu l'amabilité d'y associer leurs partenaires privilégiés, dont l'IPW.

Depuis 2003, en effet, une convention de partenariat lie Télétourisme à l'IPW pour la coproduction d'un certain nombre de séquences consacrées au patrimoine situé en Wallonie. En avril dernier par exemple, la RTBF a assuré la couverture médiatique de la «Journée Jeunesse et Patrimoine» mise sur pied par l'IPW en diffusant trois reportages consacrés aux visites des élèves de 5^e et 6^e primaires au Parlement wallon à Namur, au palais des princes-évêques et à l'Hôtel de Ville de Liège et dans les différents monuments civils de Mons.

Cette fructueuse collaboration est certainement, grâce au professionnalisme de chaque partenaire, un des principaux outils de sensibilisation du grand public au Patrimoine.

Exposition de photographies d'un site minier: Bois-du-Luc

Rassembler trois regards sur un site minier qui condense plus de 300 ans de travail et de vie, tel est l'objectif de l'exposition intitulée *Des puits de lumière/ Des cris en négatif(s)*. Trois regards issus de sensibilités et d'époques contrastées sont réunis à l'Écomusée du Bois-du-Luc en faisant appel à la mémoire visuelle de la société des charbonnages du Bois-du-Luc (l'une des mines les plus puissantes d'Europe), aux habitants des coronas d'horizons lointains et à 29 photographes.

Écomusée du Bois-du-Luc, 2B, rue Saint-Patrice, B-7110 Houdeng-Aimeries (La Louvière) – Tél.: +32 (0)64 28 20 00 – Fax: +32 (0)64 21 26 41 – www.bois-du-luc.com – info@ecomuseeboisdu-luc.be.

La voie romaine Bavay-Tongres en photos



Photo de la voie Bavay-Tongres – G. Focant, DPat © MRW

La chaussée romaine Bavay-Tongres constituait un axe militaire et commercial important durant l'Antiquité; il reliait le port de Boulogne à la capitale de la Germanie seconde, Cologne. Mais ce qui surprend le plus, c'est la longévité de cette voie. En effet, il est encore possible, à l'heure actuelle, de la suivre pratiquement sans interruption entre Bavay et Tongres.

C'est cette permanence que Guy Focant, photographe à la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW), a voulu montrer, avec le grand talent qui est le sien, au travers d'un ensemble de grandes photographies en noir et blanc. Volontairement, il a joué sur les contrastes historiques et les détails pittoresques qui rappellent à la fois le passé de cet axe de communication et son intégration dans le monde contemporain, selon différentes modalités savamment mises en scène.

Cette exposition unique se décline en cinq thèmes, à raison d'un thème par endroit. Et si, sur chaque site, c'est l'ensemble de la voie romaine qui est à chaque fois évoquée, chaque présentation est modulée en fonction du thème assigné à chaque lieu d'exposition: Bavay, capitale éphémère; Waudrez, une étape sur la chaussée romaine; Liberchies, une agglomération romaine entre Belgique et Germanie; Braives, le commerce par la route; Tongres, la naissance d'une ville.

La voie romaine Bavay-Tongres. 145 km d'héritage. Exposition photographique de Guy Focant, coordonnée et réalisée par la DGATLP (MRW), la CRMFSF, le CRAN/UCL, le Musée provincial gallo-romain de Tongres, le Conseil général du Nord - Musée/Site archéologique départemental de Bavay, en partenariat avec les communes de Pont-à-Celles et de Braives, l'asbl Statio romana (Waudrez), Erfgoedcel Tongres et le Centre provincial d'Héritage culturel (Limbourg). Jusqu'au 31 octobre 2006 - Musée/Site archéologique départemen-

tal de Bavay (F): +33 (0)3 27 63 13 95 - Musée gallo-romain de Waudrez (Binche): +32 (0)64 339 550 - Musée de Liberchies: +32 (0)71 840 568 - Centre culturel de Braives-Burdinne: +32 (0)19 549 250 - Provinciaal Gallo-Romeins Museum de Tongres: +32 (0)12 670 330.

Maisons en colombages (XV^e-XVIII^e siècle)

Liège est la ville de Belgique qui conserve le plus de maisons en bois du XVI^e siècle. Ce patrimoine exceptionnel témoigne de l'efflorescence et de la position centrale de Liège au sein de la principauté, ainsi que des relations qu'elle entretient avec les régions voisines.

Cette exposition propose d'en découvrir les témoins conservés ou disparus et d'en souligner l'originalité, mais aussi les ressemblances avec d'autres villes importantes de Belgique et des pays voisins. Les bâtiments seront présentés au travers de documents anciens (archives, iconographie), mais aussi de vestiges conservés dans les musées, d'outils évoquant le métier de charpentier et de maquettes. Le public pourra notamment découvrir quelques-unes des très belles sculptures qui ornaient jadis les maisons en colombages, exemples exceptionnels d'art profane des XV^e et XVI^e siècles en principauté de Liège. L'exposition se tient à l'Hôtel de Soër de Solières (dit aussi d'Elderden), bâtiment du milieu du XVI^e siècle attribué à Lambert Lombard.

Exposition *Maisons de bois en principauté de Liège et dans les régions voisines (XV^e-XVIII^e siècle)*. Du 14 juillet au 10 septembre 2006, du lundi au vendredi à 8h30 et 17h; le samedi de 9h à 13h. Fermeture: samedi après-midi et dimanche. Entrée gratuite. Espace Wallonie, place Saint-Michel, 86, B-4000 Liège. Renseignements au +32 (0)4 250 93 30. Visites guidées: Art & Fact au +32 (0)4 366 56 04.

Exposition Affinités – 25 ans d'art et d'architecture en Région wallonne

Cette exposition, présentée fin 2005 dans l'ancienne abbaye de Stavelot dans le cadre des festivités des 175 ans de la Belgique et des 25 ans du fédéralisme, a pour objectif d'évoquer le travail d'architectes et de plasticiens renommés ou faisant partie de la jeune génération. Tous ces participants ont pour dénominateur commun d'être wallons ou de travailler en Wallonie, tout en développant leur présence à l'étranger. Quelques artistes ou architectes de nationalité étrangère sont également repris pour avoir réalisé des productions en Région wallonne. L'exposition retrace 25 années de création artistique au travers de nombreux panneaux et supports richement illustrés. Parallèlement, une sélection d'œuvres et de maquettes présente les principaux architectes et artistes liégeois.

Du 6 au 24 septembre 2006, à l'Archéoforum, place Saint-Lambert à B-4000 Liège. Renseignements: tél.: +32 (0)4 250 93 70 - courriel: archeo@archeoforumdeliege.be - internet: www.archeoforumdeliege.be.

Patrimoine en chantier: découverte du futur Triage restauré

Au vu de l'évolution spectaculaire du chantier de restauration du triage, la Société du Triage-Lavoir du Centre (présidée par l'IPW) fera découvrir celui-ci lors des Journées du Patrimoine, les 9 et 10 septembre de 14h à 18h. Renseignements: Vanessa Krins (+32 (0)81 654 157 - v.krins@institutdupatrimoine.be) la manifestation n'ayant pu être annoncée dans la brochure des Journées du Patrimoine.



Le triage-lavoir – F. Dor, DOHC © MRW

La Vie des Associations



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P605172

TRIMESTRIEL – JANVIER – SEPTEMBRE 2006 – N^{os} 1-3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le mot du Président de Wallonia Nostra



Palais provincial d'Arlon – G. Focant, DPat © MRW

La vie et l'action de notre asbl sont étroitement liées, depuis sa création, aux administrations chargées par le Gouvernement de la Région wallonne de la gestion de son patrimoine.

À la rue des Brigades d'Irlande comme à la rue du Lombard, de solides relais nous permettent d'œuvrer à la tâche qui nous est impartie: fédérer les associations wallonnes qui défendent et promeuvent le patrimoine.

Certes, ce rôle n'est pas toujours facile à tenir et, ces dernières années, nous avons tenté d'atteindre ce but de plusieurs manières.

Il y eut, dans chaque province, fin des années 1990, l'invitation lancée aux associations à rencontrer nos représentants, et à laquelle près de cent vingt répondirent positivement. Puis, nos journées rencontres se sont ouvertes au public, et leur succès va grandissant; on vous en parle, ailleurs, dans les pages qui suivent. Enfin, notre revue, «Wallonia Nostra», s'étoffa avec le temps et son écho se fit de plus en plus large.

Aujourd'hui, l'Institut du Patrimoine wallon qui a reçu la responsabilité des publications liées au patrimoine wallon, nous a proposé une nouvelle manière de remplir notre mission, en sollicitant notre collaboration à «La lettre du Patrimoine».

C'est ainsi qu'à partir de ce troisième numéro, Wallonia Nostra, qui a décidé de mettre fin à sa précédente publication, prend la responsabilité de la rédaction des quatre pages consacrées à la vie des associations.

Cette première édition de Wallonia Nostra asbl a été rédigée par des membres

de notre conseil d'administration et des collaborateurs que je remercie vivement, mais qui ne pourront, vous le comprendrez aisément, assurer ce travail à chaque parution.

C'est la raison pour laquelle, invitation est lancée, dès maintenant, aux associations qui voudraient bénéficier de l'impact d'une publication tirée à 28 000 exemplaires, pour se faire connaître, présenter un projet, annoncer un événement, à prendre contact, dès le mois de juillet, avec notre secrétariat.

Changer, s'adapter, évoluer permet souvent de progresser, c'est ce que je nous souhaite, c'est ce que je vous souhaite pour favoriser ensemble une connaissance de notre patrimoine wallon toujours plus dynamique. Bernard CAPRASSE, Gouverneur du Luxembourg

Wallonia Nostra, c/o Xavier Bossu, secrétaire, Palais Provincial du Luxembourg, Place Léopold, 1, B-6700 Arlon – Tél.: + 32(0)63/21 26 25 – Fax: + 32(0)63/22 86 56 – Courriel: xavierbossu@yahoo.fr

Journées du Patrimoine: avant-première

Dans le cadre du thème des Journées du Patrimoine 2006, «Patrimoine et Citoyenneté», la Fondation pour l'Art, l'Architecture et l'Artisanat mosans asbl, organise un Forum des Associations liées au Patrimoine.

Cette manifestation se tiendra au Centre de la Paix-Dieu, le vendredi 1^{er} septembre, de 9h30 à 17h30. Pour tout renseignement, s'adresser à dutrecq.anselme@skynet.be avec mention FAAAM.

L'ancienne église de Lincet revit...

À Lincet existe une vieille église romano-gothique abandonnée, classée comme «ruine» par l'Arrêté royal du 14 mars 1940; la dernière messe y fut célébrée le 17 juin 1907. Ce vieux vaisseau de pierre, caressé par les vents et qui vit défiler de nombreuses générations priant avec foi et confiance, ne pouvait laisser les habitants insensibles et indifférents. C'est en 1982 que se constitue une asbl avec pour but de sauver et, si possible, rendre vie au vieux monument. Elle se charge de la consolidation du pied de la tour et de l'amélioration de l'environnement. En 1992, des plans de restauration sont dressés et se réalisent en 2001 avec des subsides de la Région, de la Province et de la Commune. Aujourd'hui, la nef et le chœur redressés ont été recouverts d'un toit invisible de l'extérieur et les têtes de murs ont été protégées, ce qui permet d'y organiser des spectacles théâtraux, comme «La nuit de Valognes» d'E.E. Schmitt, et des activités culturelles, malgré l'absence de recouvrement des bas-côtés. En 2004, la Fondation Roi Baudouin a accordé une aide pour le bâtiment d'accueil dans le cadre de l'appel «Quartier de vie» et, en 2005, le Centre de Perfectionnement aux métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay y a organisé un stage relatif aux pierres blanches à l'initiative de l'asbl «Qualité-Village-Wallonie». L'avenir semble radieux pour se souvenir du passé et l'asbl s'en réjouit.

Asbl «Sauvegarde, entretien et promotion du site de l'ancienne église de Lincet», Route de Huy, 73, B-4287 Lincet – N° 423 571 878



Ancienne église de Lincet – G. Focant, DPat © MRW

La gestion opérative des cimetières

Après environ quatre années d'existence, la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire, pour laquelle *Wallonia Nostra* a été choisie comme opérateur par le Ministère de la Région wallonne, n'est plus une structure inconnue tant des pouvoirs locaux que des associations, des cercles d'histoire ou encore des par-

parce qu'ils participent ouvertement de la réalisation du deuil. En ce sens, la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire a reçu pour mission de décliner ses activités selon 5 axes perméables entre eux. En premier lieu, *l'enregistrement* et la formation d'un outil de connaissance central des particularismes géographiques et typologiques sépulcraux conduisent au recul nécessaire aux prises de décision régionales. Deuxièmement, et prioritairement, la consultance per-

ture de terrain, mais son action ne pouvait se limiter à cette dimension. Aussi collabore-t-elle étroitement à l'actualisation des diverses réglementations concernant ces lieux, soit, au niveau communal, à l'adaptation des règlements des cimetières, soit, au niveau régional, à la révision de la loi de 1971 sur les funérailles et les sépultures.

En conclusion succincte, j'aime rapporter cette remarque d'un vieil homme rencontré lors d'un périple funéraire: «Le respect du politique pour ses administrés se constate dans l'état des cimetières dont il a la responsabilité». Xavier DEFLORENNE.



Le mausolée des comtes Goblet d'Alviella (1885) à Court-Saint-Étienne – G Focant, DPat© MRW

ticuliers. C'est que près de 400 demandes d'interventions lui sont parvenues à ce jour, autant dire que ce palmarès démontre, s'il le fallait encore, que le besoin de conseil et de guidance dans l'approche de nos lieux sépulcraux est chaque jour plus présent et devient, quoi qu'on en pense encore parfois, une matière aussi éminemment sensible dans la population que, les faits sont là, dans la sphère politique.

Qu'il s'agisse de sépultures anciennes, passant de constructions prestigieuses à, tout aussi importants en termes d'histoire locale, des signes distinctifs bien plus modestes telles les croix en fonte, nos cimetières recèlent d'autres objets monumentaux que des mesures simples et soucieuses de l'économie communale peuvent préserver. Mais faut-il limiter la réflexion à ces seuls témoins et laisser notre époque poursuivre le mouvement de dévaluation qualitative des lieux sépulcraux? Faut-il estimer normale pour les usagers l'absence de réflexion des pouvoirs locaux dans la conception de structures aussi importantes et visibles comme les columbariums ou les pelouses de dispersion? C'est là une question qui trouve des réponses pour le moins négatives: nos cimetières sont et resteront des lieux utiles aux vivants

met de mener des solutions aussi respectueuses des intérêts des communes concernées, au cas par cas, que de l'intérêt patrimonial. En troisièmement, la *gestion des données* tend à organiser l'ensemble des démarches concernant ce patrimoine. Quatrièmement, la *guidance* vise la diffusion des attitudes de sauvegarde tant des cimetières que du patrimoine funéraire. Dans la compréhension exacte de ces quatre voies, il faudra également intégrer l'organisation, avec les pouvoirs communaux, d'actions plus sociales tels le nettoyage de monuments funéraires par des équipes de jeunes et l'encadrement d'inventaires locaux ou de conférences informatives.

Forte de son expérience unique, la Cellule promeut également les diverses démarches entreprises en Wallonie lors des colloques internationaux. Paris, Québec, Montréal, Munich, Aix-en-Provence et, prochainement, Buenos Aires ont ainsi reçu avec un grand intérêt la stratégie patrimoniale mise en place dans notre Région, tant les fruits qui peuvent en être dégagés semblent aussi bénéfiques pour nos cimetières anciens que cohérents pour l'approche des cimetières contemporains.

Certes, la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire est avant tout une struc-

Le Petit Patrimoine populaire wallon au fil de l'eau

Le 8 février 2006, dans l'ancienne rue du Bac (Tilff, Esneux), un panneau d'information intitulé «A l'êwe» (à l'eau) a été inauguré, avec l'aide du Petit Patrimoine populaire wallon. L'Administration communale d'Esneux a voulu mettre en valeur un des métiers oubliés, le temps où les passeurs se servaient d'une nacelle pour amener d'une rive à l'autre les passants au moyen d'un gué, les bestiaux et les chariots étaient transportés au moyen d'un bac.

Sur la plaque réalisée en émail de couleur bleue, les textes en français et néerlandais nous rappellent l'historique de ce qui se faisait jadis quand les ponts n'existaient pas encore. Renseignement: PPPW +32 (0)70 233 736 ou sur le site www.pppw.be - e-mail: pppw@skynet.be



Panneau évoquant le passage d'eau © PPPW

Le Centre de la Paix-Dieu

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 22 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Nouveau programme des stages 2006-2007

C'est toujours avec le même esprit et la même motivation que l'élaboration du contenu de notre septième programme de stages de perfectionnement – année académique 2006-2007 – est réalisé. Ce dernier arrivera dans votre boîte aux lettres dès la fin du mois d'août prochain.

L'intention est de maintenir une organisation de stages de perfectionnement d'une durée courte, variés par les

à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires (Tél. +32 (0)85 410 350. Fax: +32 (0)85 410 380).

Le programme est également disponible sur notre site internet www.paix-dieu.be que nous vous invitons à visiter régulièrement afin de connaître les dernières nouvelles du Centre de la Paix-Dieu.



Nouveau programme des stages 2006-2007 © IPW

matières proposées, par les compétences de nos formateurs et par l'accessibilité à tous les gens de métiers.

Selon une approche théorique ou technique, l'objectif de nos formations demeure celui de répondre à des réalités de «terrain», de privilégier le dialogue, de partager le savoir-faire et d'acquérir une méthode précise et juste dans les chantiers de conservation intégrée du Patrimoine ou du bâti ancien.

Pour cette année, nous vous annonçons 36 stages de perfectionnement thématiques, 2 stages à cycles multiples (charpenterie et menuiserie), 3 stages d'opportunité (sur le site de la Maison Bauwens et de l'ancien colombier de la Paix-Dieu) et, nouveauté, cinq stages relatifs au problème de diagnostics.

Espérant que ce prochain programme vous donnera satisfaction, nous restons

La Paix-Dieu en Alsace: le retour!

Du 26 au 28 mai, le Centre de la Paix-Dieu a participé au Salon des Métiers du Patrimoine de Guebwiller (Haut-Rhin) au cœur du magnifique couvent des Dominicains (XIV^e siècle), à l'instar de ce qui s'est passé l'année dernière dans la petite ville d'Andlau (Bas-Rhin).

Le thème de cette année «La peinture décorative» a fourni l'occasion d'une collaboration avec l'Institut supérieur Van Der Kelen, de réputation internationale, qui a démontré, sur place, son savoir-faire en matière d'imitation des bois et des marbres.

Malgré un temps capricieux, l'enthousiasme des participants et du public n'a heureusement pas été atteint.

Stage «colombages et torchis»: cinquième édition!

Une des raisons principales de l'organisation des stages de perfectionnement est le danger de perte d'un savoir-faire et de techniques traditionnelles.

Depuis le début de nos activités, en juillet 1999, nous avons pris conscience de l'importance d'organiser un stage sur la technique du torchis. Cette technique de terre crue a été mise en œuvre partout en Wallonie et de nombreux témoins subsistent encore aujourd'hui dans le Pays des Collines, ainsi que dans la région de la Vesdre et dans les Ardennes. Il est donc important de transmettre ce savoir-faire...

Pour la cinquième fois consécutive, le Centre a organisé un stage de cinq jours dont le module pratique a porté sur une maison classée située à Borgoumont près de Stoumont. Sept stagiaires, sous un soleil radieux, ont tour à tour taillé les palançons, disposé les branches de noisetiers et mis en œuvre le torchis fraîchement préparé pour cette occasion.

Ce stage, qui a réuni artisans, menuisiers, architectes indépendants et/ou membres de l'Administration, a rencontré un réel succès grâce à l'investissement de chacun mais surtout grâce à la compétence et à la connaissance de notre formateur, Léon Clément.



© IPW

Un certificat d'aptitude. Pour qui? Pourquoi?

Dès la rentrée 2006-2007, les stagiaires qui fréquentent le Centre de la Paix-Dieu pourront, s'ils le souhaitent, obtenir un certificat d'aptitude sanctionnant la formation qu'ils auront suivie. Jusqu'à présent, une simple attestation de fréquentation était délivrée à tous les stagiaires ayant régulièrement suivi les formations. Mais l'Institut du Patrimoine wallon et son Centre de la Paix-Dieu n'organisent pas des formations pour le «seul plaisir de former»...

L'objectif clairement poursuivi vise la qualité du travail, la sauvegarde des savoir-faire et l'ouverture du marché de la restauration aux artisans et aux entreprises compétentes, plus particulièrement aux P.M.E. et aux T.P.E. Dans le cadre de cette approche globale de qualité, une certification spécifique au domaine du Patrimoine s'imposait comme un complément indispensable au système peu satisfaisant des agrégations des entrepreneurs existantes (D23, D24). Un certificat d'aptitude, basé sur les acquis relatifs au contenu spécifique de la formation, pourra dorénavant être obtenu moyennant la réussite d'une épreuve organisée par le formateur, en concertation avec le Directeur du Centre de la Paix-Dieu et la Responsable des stages.

En accord avec la Direction de la Restauration de la Division du Patrimoine, ce certificat sera inséré comme exigence complémentaire dans les avis de marchés et les cahiers spéciaux des charges, dans le cadre du processus de sélection qualitative. Corrélativement à cette initiative, l'Institut du Patrimoine wallon poursuit d'autres actions pour mettre au point des mécanismes de rééquilibrage permettant aux P.M.E. et T.P.E. d'accéder plus facilement aux marchés publics de restauration du patrimoine bâti ancien, projets dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans un prochain numéro.

Informations pratiques: les stagiaires intéressés signaleront, lors de leur inscription, s'ils désirent participer à l'évaluation en fin de stage. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de la Responsable des stages a.piron@paixdieu.be (+32 (0)4 410 350).

Stage de stuc-marbre: Centre de la Paix-Dieu, 27-31 mars 2006

Le formateur, Angel Barrero, staffeur-stucateur, a initié six stagiaires (un graphiste, un chimiste, un peintre en bâtiment, une enseignante, une restauratrice d'œuvres d'art, un architecte d'intérieur) à la technique du stuc-marbre, qui nécessite du plâtre de moulage, de la colle d'os, des pigments naturels et, comme outils, une truelle en laiton, une râpe et des abrasifs waterproofs.

Le principe consiste à préparer différents pains de stuc pigmentés et constitués de différentes structures: - uni ou en dégradé de nuances de teinte, - ou en créant des fractures badigeonnées de barbotines colorées qui formeront des veines et refends, - ou en incrustant des boulettes ou en amalgamant des boulettes de différentes tailles et nuances qui formeront les fragmentations.

Ces différents pains sont détaillés en tranches et assemblés pour former une mosaïque de structures.

La phase suivante consiste à retirer l'excédent de matière avec une râpe. Vient ensuite les polissages à l'eau, exécutés avec des abrasifs de plus en plus fins. Huit polissages sont nécessaires. Entre chaque polissage, on procède à un ragréage. Pour le ragréage, on prépare une barbotine dans chacune des couleurs du marbre créé que l'on badigeonne. L'excédent est éliminé, puis on polit la surface à l'eau.

Cette technique est longue, fastidieuse et demande beaucoup de savoir-faire,

de concentration dans la création des différentes textures et pigmentations des amalgames qui forment la structure du stuc-marbre. Elle demande également beaucoup d'exigence et de rigueur dans la qualité des polissages et des ragréages pour un résultat surprenant de beauté. Les marbres imités lors du stage sont le *Jaune de Sienne*, le *Blanc de Carrare*, le *Vert Campan*, le *Travertin d'Iran* et un marbre rouge.

Le stage s'est déroulé dans de très bonnes conditions, tant sur plan de la qualité du formateur, de sa générosité à transmettre ses connaissances, que du matériel fourni par le Centre, de l'organisation générale et de la complicité entre les stagiaires.

Structures:



© IPW

Un partenariat novateur pour la restauration du ponceau de Seumoy

Le ponceau de Seumoy, enjambant le Hoyoux, était fortement dégradé et menacé de disparition. Témoin de l'histoire locale et élément de valeur dans le paysage, ce pont méritait d'être sauvé. Grâce à un partenariat novateur, un chantier de restauration a été mis sur pied.

En effet, le Centre de la Paix-Dieu, l'Échevinat des Travaux de la Commune de La Bruyère, l'Agence locale pour l'emploi de La Bruyère, l'asbl Qualité-Village-Wallonie, ainsi que la Commission du Patrimoine et de la mémoire collective de La Bruyère ont uni leurs efforts, pour élaborer un dossier de restauration de ce site.

Les travaux de consolidation du ponceau ont été effectués, entre autres, par

des demandeurs d'emploi de la commune et des habitants, encadrés par notre formateur, Jacques de Pierpont, durant une formation de cinq journées.

Après la formation qui s'est terminée le mardi 20 juin, la suite des travaux a été poursuivie par les stagiaires sous la coordination de la Commune de La Bruyère.

Il est important de souligner le caractère novateur de cette démarche mettant en présence des opérateurs venus d'horizons différents (culture, formation, éducation permanente, habitants), qui se mobilisent autour d'un objectif commun, mais combien essentiel, la sauvegarde de nos racines et donc de notre identité rurale.

Calendrier des stages (1^{re} partie)

Voici la liste des stages qui se dérouleront au cours de l'année académique 2006-2007. Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du Patrimoine architectural: artisans, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

- Notions de patrimoine et d'archéologie du bâtiment - Théorie générale (de septembre 2006 à mai 2007);
- Réglementation, procédures (Région wallonne) et notions de marchés publics - Théorie générale (de septembre 2006 à mai 2007);
- Réglementation, procédures (Bruxelles-Capitale) et notions de marchés publics - Théorie générale (de novembre 2006 à mai 2007)
- Charpente en bois: utilisation des résines synthétiques (septembre 2006);
- Restauration de bois en charpente (septembre 2006);
- Les monuments anciens et leur stabilité: méthode d'approche (septembre 2006);
- Méthodologie des investigations (octobre 2006);
- Méthodes de sauvetage et de consolidation (octobre 2006);
- Restauration des marbres (octobre 2006);
- Restauration de la ferronnerie (octobre 2006);
- Analyses et relevés de décors intérieurs (octobre 2006);
- Étalement de voûtes (novembre 2006);
- La chaux - Un matériau et ses diverses utilisations (1^{re} utilisation) (novembre 2006 ou mars 2007);
- Charpente en bois: les escaliers (décembre 2006);
- Pratique de la photogrammétrie (décembre 2006);
- Patrimoine et facteurs d'altération biologique: pratique de l'investigation (janvier 2007);
- L'escalier sur voûte sarrasine (janvier et mars 2007);
- Cahier des charges (février 2007);
- Introduction à la technique des imitations de marbres dans le Patrimoine architectural (février 2007);
- Introduction à la conservation et à la restauration du vitrail (février-mars 2007);
- Tailles et finitions des pierres (mars 2007);
- Archéologie du bâtiment (mars 2007);
- Le cimentier-rocailleur (mars 2007);
- Technique de réception des pierres (mars 2007);
- Les marchés publics - Approfondissement (mars 2007);
- Badigeons et enduits extérieurs (2^e cycle) (mars 2007);
- Architecture traditionnelle: vocabulaire descriptif (avril 2007);
- Les monuments funéraires (avril 2007);
- Formes et techniques de jointolement (2^e cycle) (avril 2007);
- Maçonnerie de moellons (mai 2007);
- Colomage et torchis (mai 2007);
- Perfectionnement en patrimoine architectural pour guides-tourisme (mai 2007);
- Nettoyage et protection des façades (mai 2007);
- Techniques du relevé architectural de bâtiments en maçonnerie (juin 2007);
- Le pavage (juin 2007);
- Gestion du Patrimoine végétal (juin 2007).

CID, des livres sur la toile

Depuis le 1^{er} juin 2006, un contact virtuel avec le Centre d'Information et de Documentation est enfin possible. Il vous suffit pour cela d'accéder au site internet du Centre de la Paix-Dieu. En arrivant sur la page du CID, différents signets vous guideront dans vos recherches. Vous pourrez *Découvrir* régulièrement les derniers ouvrages entrés dans notre bibliothèque, *Suggérer* de nouvelles acquisitions susceptibles d'enrichir nos collections et, bien sûr, *Chercher*, à travers le catalogue, les publications qui vous intéressent.

Après une inscription entièrement gratuite - un peu fastidieuse il est vrai mais qui nous permettra de mieux cerner notre public et ainsi d'orienter les acquisitions -, vous aurez accès à environ 2.500 références bibliographiques, accompagnées de notices descriptives détaillées, d'ouvrages consacrés essentiellement aux techniques et matériaux liés au patrimoine bâti ancien. Pour permettre une recherche rapide et précise, les périodiques spécialisés auxquels le CID est abonné sont également dépouillés.

Si le CID vous permet de vous documenter, il permet aussi de *S'informer*,

grâce à une aide, un soutien ou une information personnalisée (contact avec des personnes ou institutions-resources, investigation auprès d'autres bibliothèques ou centres spécialisés...). Cette partie consacrée à l'information sera progressivement enrichie. Plusieurs projets destinés plus particulièrement aux professionnels du secteur du patrimoine devraient, en effet, trouver une concrétisation dans les prochains mois. Alors, n'attendez plus, rendez-vous sur [www.paixdieu.be!](http://www.paixdieu.be)

Nouveau fonds: le CID a acquis récemment une série d'ouvrages - dont la collection quasi complète des albums édités, depuis 1939, par le Centre de Recherche sur les Monuments historiques (beffrois de charpente, grilles de fenêtres, escaliers en bois...) - appartenant à Georges Gabriel, architecte liégeois et ancien membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Monsieur Gabriel a également fait don au CID de plusieurs traités d'architecture et de nombreuses gravures. Nous profitons de ces quelques lignes pour le remercier et pour l'assurer que ses livres connaîtront bien une nouvelle vie à la Paix-Dieu.

Le Centre de la Paix-Dieu à l'abbaye de Villers-la-Ville

Cette année, pour la 12^e édition du Lundi de Pâques, l'Abbaye de Villers-la-Ville asbl, gestionnaire du site, avait choisi de mettre en valeur le savoir-faire des bâtisseurs, compagnons et artisans, à travers une grande variété d'animations pour petits et grands. L'interactivité est un des points forts de cette fête familiale qui propose à des enfants de participer à des ateliers, d'y découvrir les métiers, les outils et les gestes des artisans et compagnons.

Dans ce cadre, l'Association des Compagnons du Devoir et le Centre de la Paix-Dieu se sont associés pour ouvrir, aux jeunes de 8 à 12 ans, cinq ateliers (ferronnerie, taille de la pierre, menuiserie, charpenterie et couverture en ardoise) animés par de jeunes aspirants compagnons et artisans formateurs du Centre de la Paix-Dieu. Après quoi, les enfants et... les parents en redemandent.



© IPW

Formations 2005-2006 pour l'Institut de formation en cours de carrière (I.F.C.)

Cette année 2005-2006, deux formations à destination du personnel scolaire ont été dispensées à la Paix-Dieu, en partenariat avec l'Institut de formation en cours de carrière de la Communauté française.

La première, intitulée «Élaborer des situations d'apprentissage en lien avec les profils de formation dans le secteur de la construction. Un profil de formation: les métiers du Patrimoine», organisée les 2 et 3 février 2006, a permis à une petite dizaine de professeurs d'option bois-construction de découvrir le Centre des métiers du Patrimoine - La Paix-Dieu. «Ce genre de formation nous rend créatif et nous motive à faire passer la passion de notre métier à nos élèves. Merci», a dit en partant un des participants.

La seconde formation, intitulée «Un jour à la Paix-Dieu pour découvrir les réalités concrètes des métiers dans les différents secteurs de la restauration du Patrimoine architectural et connaître les conditions concrètes d'exercice pour chacun

d'eux», organisée le 12 mai 2006, s'adressait au personnel des Centres psychomédico-sociaux (CPMS). Les 5 participants (professeurs, infirmières et assistants sociaux de formations) ont fort apprécié de quitter leurs dossiers administratifs, leurs fiches de présentations théoriques des métiers manuels et leurs tests psychologiques pour prendre la boucharde ou la pointe. Alors qu'ils s'essayaient à la taille de la pierre avec Marie-Christine de Belder, ils discutaient en même temps avec elle de questions touchant aux réalités de chantier, à son statut de femme artisan, à son parcours scolaire ou encore au profil de ses apprentis. La conclusion des participants a été, à l'unanimité, que la Paix-Dieu est un outil très efficace pour permettre à chacun, quel que soit son âge, de sentir, par la pratique et la rencontre, si les métiers du patrimoine bâti sont faits pour eux et inversement.

Pour l'année prochaine, une formation IFC pour les professeurs en construction est déjà en cours d'élaboration.

Vers la fin de la restauration de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu

Dans une ambiance particulièrement détendue, l'IPW a procédé le jeudi 11 mai 2006 au vernissage de l'exposition «La Paix-Dieu en projets». Ainsi, c'est en présence de Robert Collignon que Freddy Joris, Administrateur général de l'IPW, s'est plu à rappeler que l'actuel Bourgmestre d'Amay et ancien Ministre-Président de la Région wallonne, en charge du Patrimoine était à l'origine de la réaffectation de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu en vue d'y ins-

taller le Centre de Perfectionnement aux métiers du Patrimoine.

Après les discours d'usage, les projets des candidats et des deux lauréats des concours de restauration de l'abbatiale et du moulin ont été présentés à l'assistance. Alain Dirix et son équipe ont remporté le dossier de l'abbatiale et Delphine Péters la charge du moulin. L'exposition est restée accessible au public quinze jours.



© IPW

Calendrier des stages (2^e partie)

Stages à cycles multiples

- La charpente: un chantier-école à la Paix-Dieu
- La menuiserie en restauration et en conservation:
 - Module 1 - Injection et coulis de consolidation, ancrage des maçonneries anciennes;
 - Module 2 - Jointoiment dans la maçonnerie ancienne.

Stages diagnostics

- Diagnostic 1: désordres des fondations et des murs porteurs (problèmes liés à la stabilité structurelle) (novembre 2006);
- Diagnostic 2: désordres des murs et cloisons en pan-de-bois (décembre 2006);
- Diagnostic 3: désordres des murs en pierres et des murs en briques (problèmes liés à l'humidité) (janvier 2007);
- Diagnostic 4: désordres des planchers en bois et des revêtements de sol (février 2007);
- Diagnostic 5: désordres des charpentes (mars 2007).

Stages d'opportunité

- La maison Bauwens: un chantier-école à Verviers (dates à confirmer suivant l'avancement du chantier)
 - Module menuiserie
 - Module nettoyage de façades
 - Module Staff
- L'ancien colombier de la Paix-Dieu:
 - Injections et coulis de consolidation, ancrage des maçonneries anciennes (mai 2007)
 - Formes et techniques de rejointoiment de façades (mai 2007)

Le programme, les dates des stages et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Centre de Perfectionnement aux Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu; ils sont également disponibles sur le site internet www.paixdieu.be. Tél.: +32 (0) 85 410 350. Fax: +32 (0) 85 410 380

Les Journées-rencontre de Wallonia Nostra

Depuis les origines de l'association, Antoine Humblet souhaitait mettre en valeur tant les sites que les associations, propriétaires, responsables soucieux de valoriser le patrimoine wallon. Réseau fédérant des associations, Wallonia Nostra lançait alors le concept des «Journées-rencontre» autour d'un thème spécifique. C'est à Charleroi – la plus jeune ville de Belgique avant la création récente de Louvain-la-Neuve – que se tint la première de ces manifestations, le 22 octobre 1994. La seconde eut lieu à Namur, dans le cadre prestigieux de l'Hospice Saint-Gilles.

L'organisation est prise en charge par quelques administrateurs en collaboration avec telle ou telle association. La Wallonie est riche par sa diversité et son patrimoine est pluriel: ces journées en sont le témoin. Outre le développement de la thématique choisie, quelques associations ont également l'occasion de présenter leurs objectifs et réalisations.

Plate-forme de l'associatif, Wallonia Nostra entend promouvoir les petites associations qui démarrent et méritent de se faire mieux apprécier dans l'attente d'une reconnaissance par les institutions qui ont en charge le patrimoine. Le succès des Journées du Patrimoine est en grande partie dû à cette dynamique associative qui, d'Arlon à Mouscron, de Liège

à Waremme, en passant par Namur et Nivelles, mobilise énergies et créativité. Rappelons les cinq dernières manifestations de ces journées-rencontre.

Patrimoine templier et hospitalier en Roman País de Brabant en avril 2001: c'est sur le site de l'ancienne commanderie de Thines (Nivelles) que plus d'une centaine de participants se sont retrouvés pour suivre les traces qu'ont laissées ces moines soldats sur le territoire brabançon et tenter de comprendre le mystère qui règne encore aujourd'hui autour du fameux «trésor des Templiers»...

La Guerre de la Vache en avril 2002 fut l'occasion de se plonger dans un récit légendaire du monde féodal, munis des clefs de compréhension que des historiens patentés nous ont offertes. La découverte des routes champêtres du Condroz namurois et hutois en suivant les poteaux de signalisation «Route de la Guerre de la Vache» compléta merveilleusement la matinée qui se déroulait au château de Maillen.

Luxembourg: au Fourneau Saint-Michel en 2003.

Le patrimoine hospitalier fut mis à l'honneur en avril 2004 dans un cadre prestigieux, celui de l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines qui bénéficie depuis

quelques années d'une cure de jouvence... L'hôtel-Dieu lessinois est contemporain de tout le mouvement hospitalier qui se développa en Europe aux XII^e et XIII^e siècles.

Et, en avril 2005, au Palais des princes-évêques de Liège et sous la houlette de Xavier Deflorenne, coordinateur de la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire, nous avons entendu divers intervenants à propos de l'avenir de nos champs de repos, surtout en Wallonie, mais aussi à l'appui de quelques exemples dans d'autres pays européens.

En invitation et préparation à ces journées, un dossier thématique était publié dans la revue *Wallonia Nostra*; ces numéros sont toujours disponibles au siège social.

Ce sera donc au tour de la province du Brabant wallon d'accueillir une troisième fois, après Villers-la-Ville et Thines, la prochaine manifestation Journée-rencontre de Wallonia Nostra. Des projets se dessinent pour qu'un site de l'est du Brabant wallon accueille au printemps 2007 les membres et le public autour du thème du *patrimoine religieux*. Les associations et particuliers qui auraient des idées sur le sujet peuvent les communiquer au siège social de l'asbl. Marie-Astrid COLLET-LOMBARD.



Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose à Lessines – G. Focant, DPat © MRW

Réseau ArchéoPass

ArchéoPass est un réseau de tourisme culturel constitué d'institutions wallonnes œuvrant dans le secteur de l'archéologie, membres de l'asbl «Musées et Société en Wallonie». Créé en 2005, le réseau vise à développer la diffusion de l'archéologie vers un public le plus large possible. Il a également comme objectif d'utiliser l'archéologie comme outil d'apprentissage et de réflexion sur le passé, ainsi que sur les enjeux de la société contemporaine, et de valoriser le travail mené par les archéologues sur le terrain. Une charte d'adhésion, rédigée par les membres du réseau, définit

médiation, accueil...); - élargir les partenariats entre les membres du réseau et avec les autres secteurs présents au sein de l'asbl «Musées et Société en Wallonie»; - étendre ces partenariats à d'autres réseaux ayant également comme centre d'intérêt la diffusion de l'archéologie (Flandre, France, Québec, etc.); - et développer des missions d'aides-services.

Le réseau comprend actuellement 30 membres dont 25 membres effectifs et 5 membres adhérents (en cours de rénovation ou en gestation): le Musée communal de Nivelles, le Musée archéologique régional d'Orp-le-Grand,

Logne, les Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège, l'Archéoforum de Liège, le Centre wallon d'Archéologie du Bâti de Liège, le Musée régional d'Archéologie et d'Histoire de Visé, le Musée archéologique d'Arlon, le Musée des Mégalithes de Durbuy, le Musée des Celtes de Libramont, le Musée de la Famenne à Marche-en-Famenne, le Musée gaumais de Virton, la grotte de Spy, le Musée archéologique de Namur, la Maison du Patrimoine médiéval mosan de Bouvignes, l'Archéoparc de Malagne la gallo-romaine, la grotte de Sclayn, le Musée du Malgré-Tout à Treignes et les ruines de Poilvache à Yvoir.

Un dépliant d'informations présente le réseau et l'ensemble de ses membres. Une carte avantage ArchéoPass disponible chez tous les membres du réseau permet aux visiteurs de bénéficier d'une réduction financière de minimum 20 % sur le prix d'entrée. Le lancement officiel du réseau auprès du public a eu lieu le 25 juin dernier.

Tél.: +32 (0)81 42 00 50 - courriel: archeopass@msw.be - internet: www.archeopass.be

Le Comité d'Histoire religieuse du Brabant wallon asbl(CHIREL BW)

Le Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon a pour buts: le sauvetage et l'étude des sources de l'histoire religieuse et du patrimoine religieux du Brabant wallon, ainsi que la promotion touristique de ce patrimoine. Ses membres répartis dans des comités locaux contribuent à la poursuite de ces buts avec l'aide de deux permanentes employées grâce à la reconnaissance de l'association par le Ministère de la Région wallonne. Des inventaires d'archives, de mobilier, de chapelles et potales, de monuments funéraires... sont établis. *La Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon* publie depuis 20 ans des articles d'histoire ou qui mettent en valeur le patrimoine. Des colloques, des portes ouvertes dans les églises, des journées de découverte, la participation aux Journées du Patrimoine... aboutissent à une meilleure prise de conscience de la richesse et de la diversité de ce terroir et de ses habitants. La prochaine balade aura lieu le samedi 14 octobre 2006: de La Hulpe à Heverlee à la découverte d'églises (La Hulpe, Overijse, Bertem), d'une ferme (Huldenberg), de l'abbaye des Prémontrés à Heverlee.

CHIREL BW asbl: chaussée de Bruxelles, 65a - B-1300 Wavre - +32 (0)10 23 52 79 - Courriel: archives@bw.catho.be - site: www.chirel.be.tf. M.-A. COLLET.



Vue du site archéologique de Wéris (Durbuy) - G. Focant, DPat © MRW

les principes de base de la conservation, de la protection, de l'interprétation et de la diffusion du patrimoine archéologique.

Les principaux objectifs du réseau ArchéoPass sont: - mettre en valeur l'ensemble des activités des membres du réseau; - promouvoir l'archéologie comme acteur du tourisme culturel; - développer la déontologie et la professionnalisation du secteur (pédagogie,

l'Abbaye de Villers-la-Ville, le Musée communal de la Porte à Tubize, l'Espace gallo-romain d'Ath, l'Archéosite d'Aubechies et le Musée gallo-romain de Blicquy, le Musée royal de Mariemont, le Musée archéologique de Tournai, le Musée d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Charleroi, le Musée archéologique herstalien d'Archéologie et de Folklore, le Préhistosite de Ramioul, le Musée de la Poterie de Raeren, l'Abbaye de Stavelot, le château fort de

Trois nouveaux Carnets du Patrimoine

Après les trois premiers numéros de décembre 2005 (N° 38: *La collégiale de Chimay*, par Jacques BUCHIN et Léon FASSIAUX; n° 39: *L'église néogothique des Saints-Antoine-Ermite-et-Apolline de Pepinster*, par Emmanuel VANDERHEYDEN; n° 40: *Le quartier d'Outre-Meuse à Liège*, sous la direction de Bernard WODON), l'Institut du Patrimoine wallon vient de publier trois *Carnets* supplémentaires dans une présentation plus dynamique et plus attrayante.



La cathédrale de Liège, par Marie-Cécile CHARLES (n° 41).

Cet ouvrage permet au lecteur de découvrir une des plus belles églises gothiques de Liège, la cathédrale Saint-Paul. Riche d'un mobilier très varié (vitraux du XVI^e siècle, peintures et sculptures du XVII^e siècle, important mobilier néogothique...), elle abrite également le Trésor de la Cathédrale de Liège dont deux pièces majeures, le reliquaire en or de Charles le Téméraire et le buste-reliquaire en or et argent, et les tissus de haute époque qui en font la réputation internationale.

Le Coteaux de la Citadelle, sous la direction de Régine REMON (n° 42).

Ce *Carnet* est en réalité la réédition, revue et corrigée, d'un numéro précédent (n° 24), actuellement épuisé. Ce fascicule permet au lecteur de découvrir ce quartier singulier de Liège, à cheval entre la campagne et la ville, qui recèle un nombre impressionnant de monuments et de sites du Patrimoine liégeois, parmi lesquels les sites verdoyants de la Citadelle et de Favechamps, l'église Saint-Servais et la chapelle de Volière, la Tour des Vieux-Joncs et le couvent des Frères Mineurs, actuel Musée de la Vie wallonne.

La chapelle funéraire de Boussu, par Marcel CAPOUILLEZ (n° 43).

Cet ouvrage est également la réédition d'un *Carnet* précédent (n° 30), également épuisé. Au fil des pages, le lecteur part à la découverte d'un véritable panthéon de l'histoire locale qui renferme parmi les plus beaux exemples de la sculpture funéraire de la Renaissance dans nos régions. Cette chapelle vient d'être inscrite sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Prix: 9,50 € pièce; ouvrages disponibles en librairie ou sur commande auprès de l'IPW: tél.: +32 (0)81 654 154.

Le dix-neuvième tome du Bulletin de la Commission royale est disponible

La collection du *Bulletin* permet de publier des articles abordant des sujets variés, c'est cette fois encore le cas. Dans le contexte de l'enrichissement des collections du Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF et de l'exposition actuellement en cours, le *Bulletin* reprend une étude d'Anne ESTHER consacrée à Arthur et Henri Snyers. Deux autres articles sont également proposés: un texte d'Agnès CHEVALIER relatif à une maison forte médiévale située aux confins de l'ancienne principauté de Liège, le château de Fosteau, aujourd'hui dans la province de Hainaut, et une synthèse de Béatrix D'HOEDT-CHARLIER sur les remarquables décors stuqués de la salle d'armes du château de Morialmé, situé dans la province de Namur.



Le *Bulletin* (177 p., 68 ill. coul. et 29 ill. noir & blanc) est en vente au prix de 20 € au Secrétariat de la CRMSF (Tél.: +32 (0)4 232 98 51/52 - Fax: +32 (0)4 232 98 89 - E-Mail: info@crmsf.be); un bon de commande est également disponible sur le site Internet: www.crmsf.be.

Le sarcophage de Chrodoara

Le sarcophage de Chrodoara, découvert le 22 janvier 1977, bénéficie d'une extraordinaire notoriété dans le domaine scientifique. Il fait désormais partie des «classiques» de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'art et de l'archéologie du Haut Moyen Âge.

De façon générale, le consensus s'est fait sur l'idée d'un sarcophage-reliquaire réalisé vers 730 à l'occasion de l'élévation-canonisation des reliques de Chrodoara, alias sainte Ode († avant 634), par l'ordinaire du lieu, l'évêque de Maastricht, Floribert. Mais le débat est-il clos? Non, bien sûr. Certains n'ont pas adopté cette interprétation et préfèrent placer la réalisation du sarcophage au VII^e siècle. D'autres continuent à s'interroger sur les spécificités de cette pièce exceptionnelle.

Pour faire le point, un colloque scientifique a eu lieu vingt ans après sa découverte, le 30 août 1997.

DIERKENS, A. (dir.), *Le sarcophage de sancta Chrodoara. Actes du colloque d'Amay (30 août 1997)* (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, t. 25), 2000-2001 [2006], 100 p. Prix: 25 €. Emmanuel DELYE.

Exposition De l'image vers le prototype dans le cadre de la biennale «Design 2006»

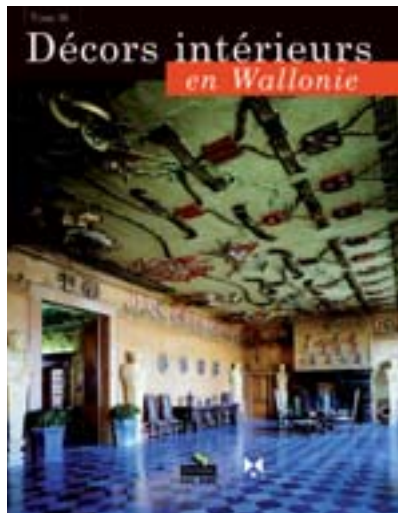
La troisième édition de la biennale de Liège consacrée au design offre un programme exceptionnel d'expositions et d'événements dans le cadre duquel l'Archéoforum accueillera un ensemble de maquettes inédites réalisées par l'École polytechnique de Lausanne sous la direction de l'architecte et professeur liégeois Yves Weinand.

Design 2006 est une organisation de Liège-Province Culture et de l'Office provincial des Métiers d'Art, à l'initiative du Député permanent en charge de la Culture avec le soutien des Grands Événements de la Province de Liège.

Archéoforum, place Saint-Lambert, B-4000 Liège. Du 29 septembre au 22 octobre Renseignements: tél.: +32 (0)4 232 86 76 - courriel: design@prov-liege.be - Internet: www.design2006.be

Décors intérieurs de Wallonie, t. 3

Avec la parution de ce troisième tome consacré aux «Décors intérieurs en Wallonie» se clôture la présentation des décors immobiliers sélectionnés par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Rappelons qu'afin de mener son étude au départ d'un *corpus* de biens reconnus pour leur qualité, la Commission royale s'est volontairement limitée à l'analyse des monuments inscrits sur la Liste du Patrimoine immobilier exceptionnel et, parmi ceux-ci, l'exercice a uniquement concerné le patrimoine civil, public et privé.



Arrivée au terme de cette présentation, la Commission royale souhaite attirer l'attention des autorités et du public sur le fait qu'une étude identique appliquée aux décors du patrimoine religieux inscrit sur la Liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne devrait utilement être menée. Mais le travail ne pourrait être complet que si un repérage et une analyse rigoureux des décors de qualité de l'ensemble des monuments classés, voire non classés, étaient réalisés par une équipe scientifique. Cela n'est envisageable que par le biais de l'établissement d'un inventaire systématique des intérieurs en Wallonie: un travail analogue à celui accompli dans la cadre de l'«Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique» devrait être effectué, cette fois en franchissant le seuil de tous ces monuments.

La répartition des biens dans les trois tomes se fait suivant l'ordre alphabétique des entités: le premier tome présente les biens allant de B (Beauvechain) à L (Le Roeulx). Le tome 2 reprend les monuments de Liège. Le troisième tome analyse les édifices allant de M à V, à savoir:

Modave, château des comtes de Marchin; Mons, Hôtel de ville; Namur, Hôtel de Gaiffier d'Hestroy; Namur, Hôtel de Groesbeeck de Croix; Noville-les-Bois, château de Fernelmont; Ohey, château-ferme de Baya à Goesnes; Saint-Georges-sur-Meuse, château de Warfusée à Stockay; Saint-Hubert, ancien palais abbatial; Seneffe, château; Spa, Waux-Hall; Verviers, Hôtel de ville. Tout comme pour les deux premiers tomes de la collection, de nombreux spécialistes ont collaboré à cet ouvrage de référence. Carole CARPEAUX, Secrétaire adjointe.

CARPEAUX, Carole (coord.), *Décors intérieurs en Wallonie*, t. 3, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Éditions Luc Pire, 2005, 304 p. Les trois tomes de la collection sont en vente en librairie ou au Secrétariat de la Commission royale (Tél.: +32 (0)4 232 98 51/52 - Fax: +32 (0)4 232 98 89 - E-Mail: info@crmsf.be). Un bon de commande est également disponible sur le site Internet de la Commission royale à l'adresse suivante: www.crmsf.be. Prix (frais de port inclus): 40 € par tome.

Une thèse française (!) sur Serrurier-Bovy

La thèse de doctorat en histoire de l'art contemporain que Françoise Bigot du Mesnil du Buisson, par ailleurs docteur en médecine et psychiatre, vient de consacrer à Gustave Serrurier-Bovy est impressionnante à plus d'un titre.

Par l'ampleur du travail accompli, d'abord. 1714 pages! Par le point de vue choisi pour étudier l'artiste et son œuvre ensuite, point de vue qui n'est certainement pas sans lien étroit avec la formation première de l'auteur.

Celle-ci, en effet, propose une biographie intellectuelle de l'architecte-designer belge. Les éléments biographiques sont minutieusement analysés et replacés dans le contexte socio-économique de Liège et Bruxelles à la fin du XIX^e siècle. Par une mise en perspective critique de toutes ces données, l'auteur démontre que c'est l'homme politique et philosophique qu'était Serrurier-Bovy qui éclaire le travail de l'artiste.

Françoise DU MESNIL DU BUISSON, *Gustave Serrurier (1858-1910) (Serrurier-Bovy). Parcours d'un architecte à l'aube du XX^e siècle. Rationalisme, art social, symbolisation*, Lille, (2005), 1714 pages, 155 €. ISBN: 2-284-05041-7. Commande possible à *Thèses à la carte*. A.N.R.T., 9, rue A. Angellier, F-59046 Lille cédex - Tél.:

+33 (0)3 20 30 31 63 - www.anr-theses.com.fr, rubrique «Thèse à la carte».

La «Belgique» celte

Entre le VIII^e siècle et le I^{er} siècle avant notre ère, les peuplades celtes ont vécu en Europe, comme les Boiens et les Volques, au cœur de l'Europe (Bohême et Moravie), ou les Belges et les Rèmes, sur le territoire de la Belgique et de la France actuelles.



C'est huit siècles de l'histoire de ces peuples qui sont retracés et illustrés au Musée de Mariemont jusqu'au 3 décembre 2006, au travers de plus de mille objets divers, dont des pièces prestigieuses ou jamais exposées au grand public.

Une publication, des ateliers pédagogiques, des conférences... sont également programmés tout au long de l'exposition. Enfin, un colloque international «Les Celtes, aux racines de l'Europe» aura lieu les 6 et 7 octobre 2006.

Pour plus de renseignements: Musée royal de Mariemont, chaussée de Mariemont, 100, B-7140 Morlanwelz - Tél.: +32 (0)64 212 193 - Fax: +32 (0)64 26 29 24 - www.musee-mariemont.be

Le plus vieil ADN humain vient d'être extrait de la grotte Scladina à Sclayn

La revue scientifique américaine *Current Biology* vient, dans son numéro du 6 juin 2006, de publier un article relatif à l'ADN extrait d'une dent de lait de l'enfant néandertalien de la grotte Scladina, à Sclayn (Andenne). Les Hommes de Néandertal ont occupé nos régions il y a presque un demi million d'années avant de céder la place aux hommes de type moderne il y a quarante à trente cinq millénaires. L'étude de leur ADN, c'est-à-dire du constituant chimique majeur de leur patrimoine génétique, est le fruit de la collaboration de généticiens lyonnais, de l'asbl Archéologie andennaise, de la Direction de l'Archéologie du MRW et du Service de Préhistoire de l'Université de Liège.

Ce travail a suscité un vif engouement dans les milieux scientifiques, abondamment relayé dans les médias du monde entier. Pourquoi? D'abord, bien sûr, parce que tout ce qui touche aux lointaines origines de l'homme fascine. Ensuite, parce que beaucoup de nos contemporains cherchent dans la «science» des réponses qu'ils trouvaient autrefois dans les religions révélées. C'est oublier que la démarche scientifique repose sur le doute et l'esprit critique. Elle n'est fiable que par sa perpétuelle remise en question, détricotant et reconstituant sa propre pensée au fur et à mesure même qu'elle l'élabore. Elle est, en quelque sorte, la conscience de notre ignorance. Dans cet esprit, les résultats présentés dans *Current Biology* sont provisoires, ils ne sont jamais que le «meilleur état des lieux» en fonction des données disponibles actuellement. Quoiqu'il en soit, leur intérêt est double.

D'abord, c'est la toute première fois au monde qu'il a été possible d'obtenir des résultats sur de l'ADN humain vieux d'environ 100.000 ans, alors que les résultats précédents concernaient des fossiles de moins de 50 millénaires, notamment ceux du site éponyme de Neandertal, en Allemagne, et de la grotte d'Engis, dans la vallée de la Meuse liégeoise, où le premier crâne néandertalien fut exhumé en 1829-1830. Dans de bonnes conditions, comme à la grotte Scladina, l'ADN se conserve donc beaucoup plus longtemps qu'on ne le pensait jusqu'il y a peu.

Ensuite, et surtout, cette analyse montre que la variabilité génétique des Néandertaliens est plus importante que les chercheurs ne le supposaient sur base des quelques séquences d'ADN fossiles étudiées précédemment. L'apparente érosion de la diversité néandertalienne au fil du temps, de 100.000 ans à environ 50.000 ans, pourrait d'ailleurs s'ex-



Intérieur de la grotte de Sclayn - G. Focant, DPat © MRW

pliquer par une diminution des effectifs de la population, avant même l'arrivée des premiers hommes de type moderne.

Malgré la qualité de ses résultats, l'étude proposée dans *Current Biology* présente diverses limites. En premier lieu, c'est l'ADN mitochondrial de l'enfant de Sclayn qui a été étudié. Or il faut savoir qu'il existe principalement deux variétés d'ADN accessibles aux études paléogénétiques. L'une provient du noyau des cellules et l'autre des mitochondries, ces petites structures cellulaires où a lieu l'essentiel du métabolisme énergétique. L'ADN mitochondrial se transmet par les femmes. Il n'a donc enregistré que la moitié de l'information que les spécialistes cherchent à décoder; la partie «masculine» des messages ne sera mieux connue que lorsque l'ADN nucléaire des Néandertaliens, dont l'étude commence à peine, sera décodé. En second lieu, la séquence de l'enfant est limitée à un petit fragment de 123 paires de bases, pourcentage trop infime de l'ADN mitochondrial que pour prendre en compte toute la variabilité néandertalienne.

Pour toutes ces raisons, l'étude publiée n'a pas l'ambition de répondre à la question souvent posée de savoir si les Néandertaliens sont nos ancêtres directs ou seulement des sortes de cousins dont la lignée s'est éteinte. D'autres disciplines ont, en effet, parallèlement à la paléogénétique, d'intéressantes réflexions à proposer à ce sujet. Ainsi, la paléoanthropologie, ou étude de la morphologie des ossements humains fossiles, montre un certain nombre de différences anatomiques entre les hommes de Néandertal et les hommes modernes, encore

que des débats agitent les spécialistes à propos de la signification même de ces caractères. La préhistoire, ou étude des vestiges culturels laissés par les hommes fossiles, met à la fois en évidence des différences et des continuités entre les hommes du paléolithique moyen, ou Néandertaliens, et ceux du paléolithique supérieur, ou premiers hommes de morphologie moderne.

La fameuse question, si médiatique, reste donc en grande partie ouverte. Le décodage de l'ADN nucléaire des Néandertaliens y ajoutera prochainement de nouveaux et passionnants épisodes. Quelle que soit d'ailleurs «la» réponse définitive, si elle émerge un jour, elle ne peut en aucun cas, à notre sens, impliquer un jugement de valeur, une hiérarchie, entre les groupes humains du passé qui, tous parfaitement adaptés à leur environnement, ont contribué à l'émergence biologique et culturelle de l'humanité au travers d'un long processus toujours en cours d'évolution.

Pour en savoir plus, une exposition à caractère didactique vient de s'ouvrir dans le pavillon d'accueil de la grotte Scladina. Accessible aux enfants comme aux adultes, elle peut être combinée à une visite de la grotte, où les archéologues sont en pleine activité. Renseignements au +32 (0)81 582 958 - Références: ORLANDO L., DARLU P., TOUSSAINT M., BONJEAN D., OTTE M. et HÄNNI C., *Revisiting Neandertal diversity with a 100,000 year old mtDNA sequence*, *Current Biology*, vol. 16, n° 11, 2006, p. 400-403. Michel TOUSSAINT, Dominique BONJEAN et Marcel OTTE.

Fouilles dans la zone d'activité économique d'Hermalle-sous-Huy



La chambre de chauffe du four oriental, vue depuis le chevet vers l'aire de service – C. Frébutte, Dir. de l'Archéologie © MRW

Située en province de Liège, dans la commune d'Engis, la zone d'activité économique de Hermalle-sous-Huy est implantée dans la plaine alluviale de la Meuse, le long de la rive droite du fleuve. La présence de vestiges gallo-romains, dont deux fours de tuilier, au lieu-dit «Campagne de la Gérée», a été mise en évidence durant les années 1960 et 1970 par le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz.

En raison de projets d'aménagements, une opération d'évaluation archéologique systématique a été entamée au printemps 2003 grâce à la compréhension des responsables de la SPI+, propriétaire des terrains. Ces sondages ont été effectués par l'asbl «Les Chercheurs de la Wallonie», subventionnée par le Ministère de la Région wallonne. Ils ont notamment mis en évidence une occupation datant du Premier Âge du Fer et déterminé l'extension de l'atelier de tuilier antique.

Ces résultats sont à la base de la fouille préventive qui a débuté en 2004 et qui est toujours en cours. Cette intervention est dirigée conjointement par le Service de l'Archéologie (Direction de Liège 1) et la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne. À l'heure actuelle, 2,5 ha ont été fouillés de manière extensive; ils ont livré 150 structures attribuables au Premier Âge du Fer et un millier de vestiges gallo-romains.

De l'occupation protohistorique subsistent des fosses d'extraction d'argile et les plans de plusieurs constructions, telles que des greniers et, fait exceptionnel en Wallonie, deux grandes maisons sur poteaux. Les témoins matériels de la vie quotidienne sont représentés par des céramiques et divers ustensiles (cuillères en terre cuite, fusaïoles...).

L'atelier de tuilier date des II^e et III^e siècles de notre ère. Ce complexe, remarquable par la nature de ses éléments et leur organisation symétrique, illustre la chaîne opératoire propre à ce type d'activité, depuis l'extraction de l'argile jusqu'à la cuisson des produits. Le noyau autour duquel il s'articule est constitué par l'espace destiné à la cuisson des matériaux. Il s'agit d'une aire rectangulaire de 650 m², parallèle à la Meuse, ceinturée par des fossés de drainage et contenant les deux fours anciennement fouillés. Cette surface était protégée des intempéries par une couverture dont la charpente reposait sur plusieurs dizaines de poteaux alignés et disposés à intervalles réguliers. Distants l'un de l'autre de près de 7 m, les fours sont orientés sud-est/nord-ouest et dotés d'une aire de chauffe individuelle. Parmi les autres éléments importants du site figurent quatre constructions de 25 m², destinées peut-être à la mise en forme des tuiles, deux halles de séchage et de stockage d'au moins 75 m de long sur 8 m de large, ainsi que des fosses d'extraction et de multiples fossés.



Rebus de cuisson – G. Hardy, Dir. de l'Archéologie © MRW

Le mobilier archéologique trouvé dans l'ensemble de cet atelier se compose presque exclusivement de fragments de matériaux de construction, principalement des *tegulae*, mais aussi des *imbrices*, des carreaux, des éléments de pilettes d'hypocauste, des *tubuli*... Un certain nombre d'entre eux sont des rebuts de cuisson. Une soixantaine de tuiles sont estampillées GFP, NEH et QVA, ou portent une empreinte anépigraphe.

L'interprétation des données récoltées à la «Campagne de la Gérée» est à peine entamée. Cependant, il apparaît déjà que celles-ci alimenteront de manière significative nos connaissances sur les époques auxquelles elles se rapportent (c.frebutte@mrw.wallonie.be; m.gustin@mrw.wallonie.be). Christian FRÉBUTTE et Michèle GUSTIN.



L'aire de service du four oriental – C. Frébutte, Dir. de l'Archéologie © MRW

Chapelle Saint-Antoine-en-Barbefosse à Mons

Non loin de la chaussée du Roeulx, qui traverse le bois d'Havré, se cache la chapelle Saint-Antoine-en-Barbefosse, à présent engoncée entre de hauts bâtiments du XX^e siècle. La chapelle fut élevée entre 1389 et 1409 par Gérard d'Enghien, seigneur d'Havré, à proximité de son pavillon de chasse, à l'emplacement d'un petit ermitage dédié à saint Antoine après l'épidémie de mal des ardents ou «feu

Saint-Antoine» de 1362. La chapelle est en réalité le vestige d'un édifice plus important dont le chœur a échappé à la démolition à la fin du XVIII^e siècle.

L'édifice, toujours affecté au culte, est actuellement fermé au public en raison des dangers qu'il présente. En effet, un état sanitaire du bien a été dressé en janvier 2003 et recense notamment des

problèmes de couverture entraînant l'infiltration d'humidité et provoquant d'importants dégâts au niveau de la charpente. La maçonnerie souffre elle aussi de problèmes liés à l'humidité et la stabilité du bâtiment est inquiétante. Ces dégâts se sont accentués depuis lors. Il semble que la chapelle n'ait pas été correctement entretenue durant de nombreuses années, ce qui a vraisemblablement entraîné certains de ces désordres mettant le bien en péril.

Le Président de la Fabrique d'église a récemment pris les choses en main en s'étant notamment adressé à la Division du Patrimoine en 2004. Toutefois, un appui s'avère nécessaire pour mener les procédures administratives; le bien a donc été inscrit sur la liste de l'IPW lors de la révision de celle-ci en date du 23 mars dernier.

L'Institut, de par sa mission d'assistance aux propriétaires de monuments classés en péril, pourra donc épauler la Fabrique d'église afin d'entreprendre les diverses démarches nécessaires à la mise en place des mesures les plus urgentes. Un programme d'intervention pourra être établi de manière à planifier les interventions indispensables à la préservation de la chapelle menacée et à dégager les moyens financiers fondamentaux pour mener les campagnes de restauration.



Chapelle Saint-Antoine-en-Barbefosse (1995) - G. Focant, DPat © MRW

La tour cybernétique Nicolas Schöffer de Liège

La tour cybernétique de Liège, classée comme monument depuis 1998, est l'œuvre de Nicolas Schöffer, artiste internationalement réputé pour ses recherches et réalisations artistiques dans le domaine de la cybernétique. La préoccupation de cet artiste fut d'intégrer les technologies contemporaines à la création artistique. Dès les années 1950, il construisit de nombreuses sculptures autonomes dont l'expression se manifeste sous forme de lumières, de mouvements et de sons coordonnés par un dispositif électromécanique. La tour cybernétique de Liège est le point culminant de cet ensemble de créations: le plus grand par la taille, mais aussi le plus complexe dans sa mise en œuvre.

Tous les Liégeois n'ont cependant pas été sensibles à l'esthétique avant-gardiste dont relevait l'œuvre de Schöffer à l'époque de sa création (1961). Ceci a favorisé l'abandon progressif du fonctionnement de l'œuvre, puis de son entretien. L'action de l'asbl «Les Amis de la Tour cybernétique» (ATC), qui milite depuis une quinzaine d'années pour le sauvetage de la tour, a toutefois permis que l'œuvre ne tombe pas dans l'oubli. Ainsi, en 1993, la Ville de Liège, propriétaire du monument,

lui commande une étude exhaustive en vue de la restauration de la tour et du spectacle luminodynamique de la façade du Palais des Congrès. Faute de moyens financiers, seules des interventions de sécurité ont été opérées depuis lors.

L'inscription de la tour cybernétique de Liège sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en 2001 a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour sa restauration. L'IPW s'est proposé d'épauler la Ville de Liège dans la recherche et le montage du financement de l'opération et de lui assurer une aide administrative. D'un point de vue financier, l'Institut s'est attaché à obtenir en amont du dossier les accords de principe relatifs aux interventions régionales et provinciales. La mise sur pied d'une action de mécénat a également été entreprise.

Administrativement, l'IPW a collaboré à l'organisation d'un marché de services destiné à désigner un auteur de projet chargé de mener les études pour la restauration de l'œuvre. En concertation avec une petite équipe d'experts rassemblée autour d'Eléonore Schöffer, veuve de l'artiste, l'asbl ATC et les représentants du Patrimoine, l'IPW et la Ville



Tour Schöffer - G. Focant, DPat © MRW

ont dressé les grandes lignes de la philosophie de la restauration: une restauration de la tour à l'identique sur le plan esthétique avec recours aux technologies actuelles pour son fonctionnement.

L'élaboration du dossier de restauration est prévue pour le début de l'année 2007 après la désignation de l'auteur de projet annoncée pour la fin de cette année.

Le château d'Angleur à Liège



Château d'Angleur © IPW

Le château d'Angleur, belle maison de plaisance de la première moitié du 18^e siècle, a été inscrit sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en 1999. L'état de délabrement avancé de l'édifice et les difficultés financières de son propriétaire ont motivé l'Institut à rechercher des partenaires prêts à investir dans l'acquisition et la réaffectation du château.

Sur base de l'intérêt manifesté par le Logis social liégeois pour implanter dans les dépendances du château des logements sociaux, l'Institut a réalisé en 2003 une étude concluant à la faisabilité architecturale, technique et financière de l'implantation de vingt logements sociaux dans les ailes du bâtiment. Fort de ces résultats, le Logis social a été convaincu par ce projet, à condition toutefois qu'une affectation soit trouvée au corps principal.

Chiny, château du Faing à Jamoigne

L'actuel château du Faing date de 1880, mais son origine remonte probablement au XIII^e siècle. C'est une imposante construction de style néogothique qui présente un plan en U dont les ailes latérales sont terminées par des pignons à redents. Chaque angle est ponctué par une tour ronde couverte d'une toiture conique. Le château est classé par Arrêté du Gouvernement wallon du 18 février 1997 pour ses façades et toitures, ainsi que quatre pièces du rez-de-chaussée. Il se trouve par ailleurs dans un site classé.

Après être passé aux mains de diverses familles, il est vendu en 1903 aux Sœurs

L'étude de faisabilité a dès lors été complétée par l'IPW pour trouver au corps principal une nouvelle fonction dont le caractère permettrait de favoriser la renaissance du quartier. L'aménagement de bureaux dans le corps de logis a été retenu comme une proposition respectueuse des lieux et financièrement réaliste. Parmi les partenaires potentiels consultés, c'est finalement l'intercommunale liégeoise, la SPI+, qui a répondu favorablement au projet.

Celle-ci s'est aussitôt attelée à entreprendre les démarches administratives pour l'acquisition du bien ainsi qu'à entamer les procédures pour l'obtention du permis d'urbanisme. Ces différentes démarches ayant récemment abouti, les travaux de réaffectation pourront débuter dans le courant de cette année encore.

de la Charité de Besançon qui l'affectent en maison de repos. Acheté en 1976 par la Commune, il abrite d'abord les services communaux avant de devenir une maison de convalescence gérée par le CPAS. Le bâtiment n'étant pas aux normes des maisons de retraite, le CPAS quitte le château en 2000. Depuis lors, le bâtiment inoccupé se dégrade lentement. Une procédure de certificat de patrimoine a déjà été entamée pour les travaux urgents de réfection des façades et toitures. Quant à l'affectation, la Commune envisage actuellement d'installer ses services dans deux ailes, tandis que le CPAS pourrait installer ses services dans la troisième aile.

Rebecq, ancien hospice des vieillards

L'hôpital Notre-Dame de Rebecq a été fondé entre 1290 et 1308 par Marie de Rethel, épouse du seigneur d'Enghien, et confié à des Sœurs augustines. En 1575, il est ravagé par un incendie et reconstruit à partir de 1588. Au cours du XIX^e siècle, les ailes sud et ouest sont démolies et reconstruites par l'architecte provincial Coulon. Au XX^e siècle, de nouvelles interventions ont lieu sur l'aile est. De toutes ces interventions résulte un bâtiment assez hétérogène dont les parties les plus anciennes – une chapelle de style gothique tardif de 1624 et le réfectoire attenant – sont classées par Arrêté royal du 25 janvier 1977. Suite au dépôt d'une pétition lancée par l'association «Les Amis de l'Hospice», les parties non classées ont été inscrites sur la liste de sauvegarde le 7 avril dernier.



L'hospice des vieillards à Rebecq © IPW

Maison de retraite gérée par des religieuses, puis par le CPAS jusqu'en 1987, les bâtiments sont aujourd'hui à l'abandon et aucun projet d'affectation ne se dessine. La Commune, propriétaire du bien, désire vendre le bâtiment, mais vu son état de délabrement (deux ailes incendiées, les parties classées vandalisées) et sa situation en zone de bâtiments publics au plan communal d'aménagement (PCA), aucun amateur ne s'est fait connaître. L'Institut espère aider la Commune à sauver le bâtiment en entreprenant rapidement des travaux de maintenance.



Le château du Faing à Jamoigne © IPW

Le Carnet de la Protection

Une Direction aux multiples facettes... la Protection

S'il est une Direction dont les attributions sont variées, c'est celle de la Protection! Elle assure une série de missions axées autour de trois thèmes: la protection des biens classés, le suivi des dossiers de travaux dans les sites reconnus exceptionnels en Wallonie, les contacts avec les organismes nationaux et internationaux liés au Patrimoine. Composée d'une quinzaine d'agents et dirigée par Françoise Duperroy, aidée dans les tâches de secrétariat par David Truant, la Direction de la Protection est structurée en cinq cellules.

La cellule «classement» assure l'instruction et le suivi administratifs des procédures d'inscription sur la liste de sauvegarde, de classement, de déclassement ou d'abrogation. Cela implique des contacts divers avec d'autres services de la Région wallonne, du Ministère fédéral des Finances, ainsi qu'avec les communes, les provinces et la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Cette cellule compte cinq collaborateurs, Francine Ronveaux, Baudry Roland, Marie-Anne Dossaer, Jean-Louis Nalet et Michel François, dirigés par Gislaïne Devillers.

Récemment, la restructuration des dossiers d'archives a permis la création d'une base de données informatisée comprenant une copie des arrêtés de classement et des plans cadastraux joints. Intégrées au programme cartographique de la DGATLP, elle est accessible sur son site. (<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp> - Rubrique: données en ligne)

Les classements vont faire peau neuve!

La notion de classement n'est pas immuable. Petit à petit, l'analyse et la pratique quotidienne des arrêtés ont révélé bien des lacunes. Une nouvelle approche devenait indispensable. Instaurés depuis 75 ans, grâce à la loi du 7 août 1931, les classements vont être requalifiés. La Direction de la Protection s'est ainsi dotée d'une nouvelle cellule composée de deux archéologues-historiens de l'art, Sophie Torfs et Sabine De

Jonghe, et d'un ingénieur agronome, Sébastien Grolet, ainsi que de nouveaux outils informatiques. L'analyse systématique du patrimoine protégé doit permettre à terme de rassembler les biens par catégories, par spécificité régionale ou locale et de déterminer les priorités, ainsi que les manques en fonction de critères de sélection prédéfinis.

Cette nouvelle lecture aboutira à un choix plus scientifique des biens à protéger et à la rédaction d'arrêtés mieux ciblés. La cartographie du patrimoine classé sera mise à jour parallèlement. Pour étayer son analyse, l'équipe entretient une relation privilégiée avec la Bibliothèque du Patrimoine. Depuis un an, Claire Duhaut, la responsable du lieu, documente les recherches sur les jardins historiques et la requalification des monuments et sites.

Patrimoine wallon, Patrimoine mondial

Représentée par Gislaïne Devillers, la Direction de la Protection assiste aux travaux du Comité du Patrimoine mondial (UNESCO) et du Comité directeur du Patrimoine du Conseil de l'Europe. Sont reconnus au Patrimoine de l'Humanité les ascenseurs du canal du Centre, la cathédrale de Tournai, les minières de Spiennes et un ensemble de six beffrois. Parmi d'autres activités, le service contribue aussi à la mise en œuvre de la Convention du Paysage (Florence, 2000) et au réseau européen du patrimoine HEREIN.

D'autres atouts...

Yves Gerrebos, en étroite collaboration avec les pouvoirs locaux et les services compétents de la Division de la Nature et des Forêts, gère l'inventaire des arbres et haies remarquables, qui comptera fin 2006 quelque 30.000 sujets recensés, ainsi que les dossiers du «petit patrimoine populaire wallon» introduits en faveur d'arbres remarquables associés à un élément du petit Patrimoine ou qui présentent un intérêt autre que paysager.

Une autre facette de la Direction est son travail de contrôle des travaux dans les sites reconnus exceptionnels. Elle y gère donc les certificats de patrimoine et instruit les dossiers concernant les zones



Vallée du Ninglinspo - G. Focant, DPat © MRW

de protection de ces sites majeurs. Plus ponctuellement, des avis sont émis sur des dossiers de travaux en sites classés. La cellule «travaux» se compose d'un architecte, Benoît Debaty, et d'une géographe spécialisée dans la conservation des jardins historiques, Yasmina Louis.

Enfin, Josiane Stienon, juriste, répond aux demandes de déductibilité fiscale. Elle donne des avis au Ministère des Finances sur l'accessibilité au public des biens classés, fait vérifier la conformité des travaux réalisés sur ces biens et rédige ainsi les attestations de conformité pour les propriétaires qui pourront alors déduire de leurs revenus imposables les dépenses (non subsidiées) d'entretien, de restauration, de préservation et de mise en valeur.

L'informatisation générale de la Division du Patrimoine est en cours. La banque de données des biens classés (G-Pat) est gérée par Françoise Weyland en collaboration avec l'Inventaire du Patrimoine architectural et les Directions de l'Archéologie et de la Restauration. Elle servira, à l'avenir, d'archives vivantes pour l'ensemble des acteurs du Patrimoine. La Direction de la Protection vous propose donc un ensemble de services variés. Ouverte vers l'extérieur par ses nombreux contacts avec le public et les administrations partenaires, elle effectue un travail de fond indispensable et délimite le cadre des actions des autres Directions.

Alors n'hésitez pas à nous contacter (f.duperroy@mrw.wallonie.be)! Les agents de la Protection

Inauguration du Centre de documentation de la CRMSF



La réserve précieuse © CRMSF

À l'occasion de son Assemblée générale, le 4 mai dernier, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles a inauguré la réserve précieuse de son Centre d'Archives et de Documentation, dans laquelle elle propose actuellement une expo-documents intitulée «De l'éclectisme au modernisme: deux architectes liégeois, Arthur et Henri Snyers».

Le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF est ouvert aux architectes, aux chercheurs (historiens de l'art, archéologues, historiens, archivistes...), aux enseignants, aux étudiants, aux artisans et aux amateurs depuis maintenant deux ans. Ce fonds documentaire, unique en son genre en Wallonie et même en Belgique, constitué de milliers de dossiers administratifs, documents graphiques et photographiques issus des archives de la Commission royale, s'est enrichi de façon considérable depuis son ouverture au public.

Le 1^{er} juillet 2005, les riches collections de l'ancien Musée d'Architecture de la Ville de Liège sont venues se joindre aux archives de la CRMSF: une photothèque, une bibliothèque spécialisée et quelques très beaux fonds d'architecture, dont ceux de Paul Jaspas, ancien membre de la Commission royale, et de la «dynastie» verviétoise, la famille Vivroux.

Dans le courant de l'année 2005, le Centre a également accueilli des documents d'archives du Baron Francis Bonaert, architecte et membre de la CRMSF pendant plus de quarante ans. Ce fonds concerne une centaine de bâtiments civils et religieux, du XII^e au

XVIII^e siècle. En janvier 2006, une convention en vue de la mise en dépôt de l'important fonds des architectes Arthur et Henri Snyers a été signée; le fonds a intégré les collections du Centre d'Archives au mois de février.

Afin d'accueillir les pièces les plus précieuses de la collection du Centre d'Archives et de Documentation dans des conditions optimales pour leur conservation, tant sur le plan de l'hygrométrie que de la température, la Commission royale a fait procéder à d'importants travaux dans l'aile gauche de Vertbois, grâce au soutien financier de Monsieur le Ministre, Michel Daerden.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés et le reclassement des collections dans les cent soixante armoires à plans aménagés dans la réserve précieuse sous le Centre d'Archives est en cours.

À l'occasion de son Assemblée générale, la Commission royale a inauguré ces travaux et en a profité pour exposer quelques pièces du Fonds Snyers, parmi les plus belles. Ce fonds fait également l'objet d'un article paru dans le dix-neuvième tome du *Bulletin de la CRMSF*. Pierre GILISSEN, Secrétaire permanent.

Le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF est accessible du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone (+32 (0)4 232 98 60), par courrier (CRMSF, rue du Vertbois 13 C, B-4000 Liège) ou par courriel (monique.merland@crmsf.be). L'expo-documents «De l'éclectisme au modernisme: deux architectes liégeois, Arthur et Henri Snyers» est accessible sur rendez-vous préalable (+32 (0)4 232 98 60).

AVIS IMPORTANT

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be. L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, mais vous ne continuerez à recevoir automatiquement la version papier à domicile que si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule communication –
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654.168 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette lettre en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Bien entendu, cet avis ne concerne pas les membres du personnel de la Division du Patrimoine et de l'IPW, les membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, les fonctionnaires dirigeants du Ministère de la Région wallonne, du Ministère de la Communauté française et du Ministère de la Communauté germanophone, tout comme les membres des Cabinets ministériels concernés, qui continueront à recevoir ce bulletin sans cette réinscription, s'ils le recevaient précédemment.

La Lettre du Patrimoine
Institut du Patrimoine wallon
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur
Tél. : +32 (0)81 654.154 –
Fax : +32 (0)81 654.144
Email :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Éditeur responsable

Freddy Joris,

Administrateur général de l'IPW

Coordination

Julien Maquet

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles: Carole Carpeaux, Pierre Gilissen et Monique Merland; de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW): Marceline Denis, Françoise Duperroy, Christian Frébutte, Michèle Gustin, André Matthys, Pierre Paquet, Raphaël Vanmechelen et Marie Verbeek; de l'IPW: Virginie Boulez, Anne-Françoise Cannella, Muriel De Potter, Georges Durieux, Elisabeth Gybels, Freddy Joris, Aurore Lemal, Annick Mahin, Alexia Mainjot, Julien Maquet, Sandrine Mathot, Marc Melin, Séverine Monjoie, Valérie Orban, Annick Piron; du Petit Patrimoine populaire wallon; de l'Université de Liège: Dominique Bonjean, Marcel Otte et Michel Toussaint; de Wallonia nostra: Xavier Bossu, Bernard Caprasse, Marie-Astrid Collet, Xavier Deflorenne, Marcel Hombroeck et de Marie-Françoise Benoît.

Les articles non signés émanent de l'IPW

Impression et graphisme
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185 – B-6060 Gilly
+32 (0)71 283.611

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Ce numéro a été tiré à 27.500 exemplaires